Vingt bombes artisanales détruites par l'ANP

Page 5

AFIN DE FACILITER LE TRAVAIL DES SERVICES DOUANIERS

DES SCANNERS MOBILES POUR LES PORTS COMMERCIAUX

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5465 - MARDI 3 MAI 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SELON UN RAPPORT DE LA CNCDH

Les actes anti-musulmans en France ont triplé

Page 5

Un quart de siècle de liberté de la presse

LES ACQUIS ET LES DÉFIS DES MÉDIAS ALGÉRIENS

Un quart de siècle s'est écoulé depuis la promulgation, le 3 avril 1990, de la loi sur l'information ayant consacré la liberté de la presse. Une loi qui reste sans aucun doute à l'origine de la courte mais combien enrichissante expérience médiatique algérienne. Même si d'aucuns restent persuadés que la loi Hamrouche a laissé un goût d'inachevé, tant les champs radiophonique et audiovisuel sont restés scellés. Un retard qui, vingt-cinq ans plus tard, semble difficile à rattraper.

Page 3



GRÈVE DES PRATICIENS DE SANTÉ PUBLIQUE

UN SUIVI APPRÉCIABLE, SELON LE SNPSP

Le ton monte d'un cran entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP). Devant le non-dénouement de leur situation, les praticiens de santé publique sont passés à l'acte hier en entamant une grève nationale de trois jours.

Page 4



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SAÂDANI SUR LA MÊME LONGUEUR QU' OUYAHIA AU SUJET DU TWEET DE VALLS

«Il n'a pas obtenu les contacts qu'il était venu chercher»

LA PHOTO du président de la République Abdelaziz Bouteflika, postée par Manuel Valls le 10 avril dernier lors de sa visite officielle en Algérie, continue de suscite des réactions en haut lieu. Hier c'était au tour du ministre des Affaires magrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, qui a qualifié le geste d'«acte de provocation» et a rappelé que porter atteinte aux symboles de l'Etat algérien «est une ligne rouge» à ne pas dépasser.

Messahel, qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale, a indiqué qu'un tel acte est «inacceptable» et «impardonnable» que l'Algérie condamne avec la plus grande énergie.

Mais la réaction la plus attendue est venue du SG du FLN, Amar Saâdani, qui a gardé un silence pesant durant plus de vingt jours. Amar Saâdani, qui a invité à l'occasion de la journée internationale de la presse les journalistes des différents médias à l'hôtel Moncada, n'a pas manqué de commenter le geste de Valls en indiquant que le Premier ministre français «n'avait pas obtenu les contrats qu'il était venu chercher».

Selon Saâdani , Valls, après son retour d'Alger, «a voulu se venger en commettant cet acte et porter atteinte à Bouteflika». Il s'agirait, selon lui, d'un acte délibéré d'un haut responsable français qui n'a pas obtenu ce qu'il voulait en termes de contrats juteux et mirobolants pour les entreprises françaises venues en grand nombre avec lui.

Le cas du projet d'implantation d'une usine Peugeot, remis aux calendes grecques, en est la parfaite illustration. Pourtant le dossier a été bien ficelé par le ministre de l'Industrie. La France, qui misait sur la signature de gros contrats avec la présence de pas moins de dix ministres dans sa délégation, est rentrée bredouille après que l'accord de signature du projet de construction d'une usine d'automobiles Peugeot-Citroën soit tombé à l'eau.

Bien avant Saâdani, Ahmed Ouyahia, chef de cabinet de la Présidence, a émis la même idée selon laquelle la partie française voulait faire pression pour obtenir davantage de marchés en Algérie. Selon Ouyahia, un groupe (en France) «n'admet pas que l'Algérie a des raisons de ne pas accorder certains contrats économiques».

Louisa Hanoune, SG du PT, a accusé Manuel Valls d'avoir commis un gros impair en diffusant le tweet avec l'image du Président car il n'a pas «obtenu ce qu'il voulait». C'est abattu et avec une mine des mauvais jours que le Premier ministre français a quitté l'Algérie, sans pouvoir influer sur quoi que ce soit.

Ce sera certainement son dernier voyage en Algérie. Sera-t-il à l'avenir personna non grata ? Cet acte désobligeant va-t-il réveiller ceux qui réclament, depuis des années, que la France présente des excuses officielles pour les exactions commises par son armée sur le peuple algérien pendant les 132 années de colonisation ? A n'en pas douter le débat, qui a perdu de sa superbe un certain temps, devrait reprendre de plus belle. Des sujets comme la torture et les exécutions, et aussi sur la nuit du 17 octobre 1961 où des Algériens ont été jetés dans la Seine, seront remis sur le tapis.

Hocine Adryen

PIRATAGE DES ŒUVRES ARTISTIQUES PAR LES CHAÎNES PRIVÉES

L'ONDA promet de lourdes sanctions

Bencheikh El-Hocine Sami, directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), a fustigé hier les chaînes privées en les accusant de véritables «pirates» d'œuvres artistiques, tout en promettant une forte réplique si les pirateries continuaient à être diffusées.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, le DG de l'Onda a appelé hier les magistrats à s'impliquer davantage dans la lutte contre l'exploitation informelle des œuvres artistiques et le piratage artistique. Pour lutter contre l'exploitation informelle des œuvres artistiques, l'ONDA a mené plusieurs campagnes de sensibilisation avec la DGSN. M. Bencheikh a rappelé que l'ONDA a signé un accord avec la DGSN le 21 novembre 2012, grâce auquel de grands pas vers l'élimination des détournements des œuvres intellectuelles ont été faits.

«Cet accord signé entre l'ONDA et la DGSN a permis un net recul des atteintes aux œuvres intellectuelles. Il s'agit d'un travail de terrain que les deux parties ont mené depuis la signature de cet important accord grâce auquel les œuvres des artistes ont été bien protégées dans l'ensemble». Il a plaidé par ailleurs pour l'application stricte de l'ordonnance N° 03-05 de juillet 2003 ayant pour objet de définir les droits d'auteur et les droits voisins, ainsi que les œuvres littéraires ou artistiques protégées et de fixer les sanctions pour les préjudices subis suite à la violation de ces droits.

La protection est accordée, a expliqué l'invité, quels que soient le genre, la forme et le mode d'expression, le mérite ou la destination de l'œuvre, dès la création de l'œuvre, que celle-ci soit ou non fixée sur un support permettant sa communication au public. Selon l'invité de la radio, plusieurs organisations internationales reprochent à l'Algérie le non-respect des conventions signées. Du coup, la question de propriété intellectuelle est remise en cause. Les chaînes de télévision de droit privé sont appelées également à respecter la propriété intellectuelle



des œuvres artistiques. «Certaines chaînes privées piratent des œuvres artistiques. D'ailleurs, leur existence est déjà un acte abusif, ce sont des chaînes qui sont en train d'exploiter des œuvres de l'esprit en totale violation de la loi algérienne et de toutes les lois. Il est grand temps de mettre un terme à cette anarchie et de demander à toutes ces chaînes de se conformer à la loi», a-t-il affirmé. Aujourd'hui, seules deux chaînes privées ont signé des conventions avec l'ONDA pour l'exploitation légale des œuvres littéraires, a ajouté M. Bencheikh. Faut-il le signaler, l'ONDA, en collaboration avec la Sûreté nationale, a procédé à la saisie de quantités importantes d'œuvres contrefaites.

«Avant-hier, nos équipes ont saisi à Sidi Belabbès plus de 20 000 CD piratés. Au total, 2 millions de CD ont été détruits durant les trois dernières années», a-t-il déclaré.

F. Sofiane

MESSAHEL À PROPOS DU RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

La position de l'Algérie est celle de la communauté internationale

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réaffirmé, hier, à Alger la position «constante» de l'Algérie sur la question du Sahara occidental qui est celle de la communauté internationale consistant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

«La position de l'Algérie est constante. Elle est celle de la communauté internationale depuis l'inscription de cette question sur la liste des Nations-Unies en 1963», a déclaré M. Messahel sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale. «La solution réside dans l'organisation d'un référendum pour le peuple sahraoui, pour s'exprimer librement sur le devenir de son territoire, ce n'est ni à l'Algérie, ni au Maroc, ni aux Etats unis, ni à la France, ni au Conseil de sécurité de décider, c'est un droit inaliénable, d'un peuple d'un territoire qui s'appelle le Sahara occidental. Un territoire non-autonome», a soutenu le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes. A cette occasion, M. Messahel a fait prévaloir la «négociation politique» entre les parties en conflit (le Maroc et le Front Polisario), soulignant que la négociation, qui doit continuer, est un «élément central» pour la résolution de cette question.

«La négociation est un élément central du règlement de cette question, elle est la solution politique pour parvenir dans les meilleurs délais à permettre au peuple du Sahara occidental d'exprimer ses choix, et la pratique des Nations-Unies est très claire (dans ce genre de conflit)», a réitéré M. Messahel. «La négociation est là, et elle doit continuer, et nous espérons qu'elle continuera autour des fondamentaux des Nations-Unies», a-t-il poursuivi.

Revenant sur l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, vendredi, de la résolution 2285 (2016) par laquelle il proroge jusqu'au 30 avril 2017 le mandat de la Mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), le ministre algérien a rappelé qu'à travers cette résolution, cinq fondamentaux de l'ONU ont été repris, et «se confondent avec la position de l'Algérie». «Nous considérons que cette résolution est une décision importante, elle repose sur cinq fondamentaux de l'ONU, d'abord cette question est une question de décolonisation du territoire inscrit sur la liste des territoires non-autonomes, en suite c'est un processus de décolonisation non parachevé et que l'ONU a la responsabilité de la décolonisation du territoire», a expliqué M. Messahel. Ce dernier a, dans le même sens, ajouté que la résolution évoque que «la détermination du statut définitif du territoire sahraoui relève du principe fondamental de l'autodétermination, identifie les parties en conflit qui sont le Maroc et le Front Polisario et les appelle à la négociation». M. Messahel a par ailleurs souligné le soutien de la communauté internationale et du Conseil de sécurité au processus de paix au Sahara occidental.

R. N.

UN QUART DE SIÈCLE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les acquis et les défis des médias algériens

Un quart de siècle s'est écoulé depuis la promulgation, le 3 avril 1990, de la loi sur l'information ayant consacré la liberté de la presse. Une loi qui reste sans aucun doute à l'origine de la courte mais combien enrichissante expérience médiatique algérienne.

Même si d'aucuns restent persuadés que la loi Hamrouche avait laissé un goût d'inachevé, tant les champs radiophonique et audiovisuel sont restés scellés. Un retard qui, vingt-cinq ans plus tard, semble difficile à rattraper. Toujours est-il, la liberté de ton accordée par le pouvoir, via le gouvernement né des douloureux événements d'octobre 1988, avait réussi à asseoir une plateforme médiatique qui a eu très peu de difficultés à se faire adopter par une population de lecteurs avides de liberté d'expression.

Rappelons qu'un mois avant la promulgation de la loi, soit le 19 mars 1990, Mouloud Hamrouche, alors chef du gouvernement, lança la fameuse circulaire 04-90 consacrant l'ouverture du champ médiatique aux collectifs de journalistes désireux de tenter l'expérience indépendante. Ce qui donna la possibilité à nombre parmi les professionnels de se constituer en collectifs pour la création de publications «libres». Le Jeune Indépendant fut, entre autres publications, le média qui a vu le jour cette année, et même le premier à sortir des rotatives des imprimeries de l'Etat, également mises à la disposition des éditeurs. La publicité fut aussi mise à contribution et nombre de publications eurent accès avec beaucoup de facilité à des mannes publicitaires publique et privées qui leur permirent d'arrondir largement leurs fins de mois. Des recrutements à la pelle suivront et le métier de rédacteur finit par séduire des générations d'universitaires chômeurs. Mais il était dit que la difficulté de l'expérience journalistique allait venir justement du pouvoir qui comprit aussitôt l'enjeu que pouvait constituer la liberté «incontrôlée» du ton.

Plusieurs subventions directes et indirectes seront alors mises à contribution pour soutenir quelques journaux qui réussiront à sortir leur épingle du jeu. Epaulés aussi par des courants politico-financiers, quelques-uns réussirent alors à constituer des fortunes colossales et un statut dont les actions, soit dit en passant, se négocient aujourd'hui en centaines de milliards de centimes.

Des mesures coercitives suivront alors et des garde-fous seront placés pour tenter de limiter le champ d'action d'une corporation devenue de plus en plus exigeante et qui s'affranchissait de jour en jour. En dix ans, une vingtaine de titres réussiront tout de même à se maintenir sur la scène médiatique, non sans avoir payé un lourd tribu durant la décennie noire pour leur attachement à la liberté. Des dizaines de journalistes mourront sous les balles assassines d'un terrorisme aveugle.

Loin des discours officiels souvent empreints de stratégie récupératrice, tous ces médias ont, tout compte fait, connu diverses péripéties. Si au début de l'expérience journalistique à l'aube des années 1990, dont la diversification des ressources avait permis à certains titres de se hisser en un temps record en haut de la pyramide, il est devenu difficile de nos jours de prétendre réussir à se maintenir sur le marché, sachant que la chute des ventes de journaux suit irrémédiablement et de manière irréversible une courbe exponentielle difficile à retenir.

Pressions et manques de moyens financiers pousseront plusieurs titres à mettre la clé sous le paillasson depuis la loi sur la publicité de 2004. Toujours est-il, il est aussi dit que la transition par laquelle est passée la presse et les nouveaux défis qui l'attendent, notamment en matière de diversification de supports et même des ressources, exigent une nouvelle vision aussi bien des entreprises médiatiques que de l'Etat dont le rôle de régulateur est on ne peut plus indispensable pour la survie de plusieurs titres. Mais dans cet imbroglio politico-médiatique, il faut aussi reconnaître l'effort tenté par le pouvoir. La récente dépénalisation du délit de presse désormais constitutionnalisée constitue, à vrai dire, une avancée inestimable.

Une avancée que le chef de l'Etat tente à chaque occasion de rappeler. «Nous avons veillé, à travers la récente révision constitutionnelle, à conforter les droits des journalistes et la liberté de la presse sans autre restriction que celle du respect des constantes de la nation et à garantir aux journalistes le droit d'accès aux sources d'information dans le souci d'assurer aux citoyens le droit à l'information», a affirmé hier le président Abdelaziz Bouteflika dans son message à l'occasion de cette journée du 3 mai.

Amine B.

MÉDIAS ET POUVOIRS PUBLICS

Des chantiers urgents en suspens

LE MILIEU des médias fête dans la morosité cette journée consacrée à la liberté d'expression. Au-delà de la coïncidence ou d'un hasard des dates, les affaires qui défrayent la chronique actuellement sont l'exemple parfait de l'évolution de nos médias. La baisse des recettes pétrolières a conduit l'Etat à réduire d'une manière drastique ses annonces, provoquant ainsi la faillite de journaux de la presse écrite. L'ANEP, distributeur de la publicité publique, a vu le volume de ses demandes réduit de plus de 60%. Pour la presse écrite, le nerf de la guerre manque et cela provoque des crises de financement et surtout pousse des patrons à fermer leur journal ou à réduire leur personnel. Il ne serait pas surprenant que ces médias fragilisés se penchent vers d'autres sources de financement, à défaut de crédits bancaires ou d'hypothèques que refusent nos établissements financiers. Aujourd'hui, les fondateurs ou des actionnaires de journaux cherchent à sauver leur entreprise.

Des journaux qui ouvrent leur capital social ? Pourquoi pas ? Des groupes de médias qui vont à la bourse d'Alger pour proposer des titres ? Fort possible. La jonction entre les médias et la grande finance en Algérie est exactement la même que celle qu'a connue le secteur de la politique avec les partis et les institutions républicaines. 25% des députés sont des hommes d'affaires, presque le même taux au niveau des APW. Les forces de l'argent, sale ou pas, investissent cet univers des médias, jadis fermé et réservé aux initiés, mais aujourd'hui devenu porteur et dévoreur de fonds. Bien plus, depuis des années, le secteur des médias s'engouffre dans des voies insoupçonnables.

C'est carrément devenu un segment des industries culturelles en gestation, pourvoyeuses d'emplois, de savoir et de savoir-faire. On est bien dans l'entreprenariat genre PME et la création de nouvelles entreprises de presse selon des critères «technocratiques» qui épousent les lois du marketing et du commerce et non plus «familiales» ou classiques. C'est d'ailleurs cela qui permet à nos médias de devenir de vraies entreprises économiques, des sociétés viables, «managées» avec professionnalisme et gérées selon des normes modernes. C'est encore cela que défendait, il n'y a pas longtemps, le ministre de la Communication, dont on peut saluer les efforts dans sa politique de formation des journalistes.

Si le secteur souffre encore de déficiences qu'il traîne depuis sa «libéralisation» en 1990, la tutelle elle-même n'est pas exempte de reproches. Bien que le ministre actuel ne sont pas responsable d'une situation inextricable et complexe politiquement, humainement et juridiquement, il convient de souligner les grandes carences qui minent encore le secteur des médias. Comment veut-on améliorer un classement mondial dans le secteur alors que le pays n'est pas doté ni d'une loi sur la publicité ni d'une autre sur le sondage ? Qu'est ce qui empêche les pouvoirs publics de nommer et d'installer en toute urgence une autorité de régulation de l'audiovisuelle ? Si le ministère a mis le paquet pour créer une commission provisoire chargée de la confection d'une carte de presse, qui l'empêcherait d'en faire de même pour créer ou jouer au «facilitateur» dans la mise en place d'une commission de l'éthique et de la déontologie, ou d'une autre autorité de régulation de la presse écrite ? Il y a plus de vingt ans, ces structures ont existé en dépit des contraintes politiques immenses, et qui ont disparu en raison de la situation sécuritaire de l'époque.

A un an des législatives et des communales et avec des perspectives de batailles acharnées entre les partis politiques de tous bords où les dérives de la communication vont devenir presque la règle, les autorités publiques devraient mettre ces chantiers sous le sceau de l'urgence. C'est en mettant en place ces institutions et en leur permettant de s'exercer sous le feu de l'action que le secteur des médias pourrait se «libérer», se développer et se moderniser. Les bras de fer et l'interprétation multiple des articles litigieux du code de l'information devraient être le point de départ du lancement de ces chantiers, pour en finir avec une situation de chaos et de l'informel dans l'exercice de ces télés, de ces journaux et de ces sites au détriment du Trésor public. Reste à savoir si le gouvernement a les coudées franches et la volonté politique pour asseoir un des socles de l'Etat de droit.

Hani Rabah

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA :

«La révision de la Constitution a conforté les droits des journalistes»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que le secteur de l'information se renforcera davantage à la faveur du lancement de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (l'ARAV) et de l'installation du Conseil d'éthique et de déontologie. «Nul doute que ce secteur se renforcera davantage à la faveur du lancement de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel pour devenir l'un des vecteurs de développement de l'action d'information conformément aux règles professionnelles et dans le respect de la loi», a précisé le président Bouteflika dans un message à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Il a ajouté que l'enrichissement des lois relatives à l'information est venu consolider l'attachement de l'Algérie à la liberté d'expression. «Partant de notre considération pour la presse et notre conviction qu'elle représente un noble moyen au service de la marche de notre peuple sur la voie de la liberté et de la démocratie, nous nous sommes employés, ces dernières années, à actualiser et à enrichir les lois de notre pays relatives à la presse, toutes formes confondues», a précisé le Président. Il a souligné que cet enrichissement «est venu consolider notre attachement à la liberté d'expression et l'adapter également au pluralisme politique, une réalité irréversible dans notre pays», ajoutant que «cette réforme législative s'est imposée aussi du fait de la diversité considérable enregistrée dans notre pays dans le domaine de la presse et des médias audiovisuels». «Dans cette optique, nous avons veillé à travers la récente révision constitutionnelle à conforter les droits des journalistes et la liberté de la presse sans autre restriction que celle du respect des constantes de la nation et à garantir aux journalistes le droit d'accès aux sources d'information dans le souci d'assurer aux citoyens le droit à l'information», a affirmé le président Bouteflika. A propos de la presse écrite, le Président a ajouté que «l'établissement de mécanismes d'autorégulation, à la lumière de l'installation du Conseil d'éthique et de déontologie, confèrera davantage de sérénité aux professionnels de cette noble mission et à leur environnement afin de promouvoir les rapports entre les composantes de la société et entre les institutions pour favoriser une dynamique créative basée sur l'arbitrage d'une législation juste qui garantit à tous l'équité dans les droits et les devoirs et une éthique commune». Le chef de l'Etat a, par ailleurs, salué le rôle de la presse nationale depuis les débuts de la lutte du Mouvement national, durant la révolution, puis tout au long du processus d'édification de l'Algérie indépendante et dans la lutte contre le terrorisme. «La lutte nationale et les sacrifices incommensurables qui ont jalonné le parcours de la presse nationale, dans le cadre des batailles, des victoires et des douleurs de son peuple, lui valent respect et reconnaissance. C'est ce que nous avons voulu exprimé par l'institution d'une Journée nationale de la presse et d'un Prix national annuel pour honorer les meilleurs journalistes», a précisé le président Bouteflika.

S. N.

MISE À LA RETRAITE DES PROFESSEURS DE CHU AYANT ATTEINT L'ÂGE LÉGAL

«Ce n'est pas une sanction»

LE MINISTRE de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier, à Alger que la mise à la retraite des professeurs de CHU ayant atteint l'âge légal «n'est pas une sanction».

Le ministre a précisé dans une déclaration à la presse en marge du séminaire international sur la coordination hospitalière dans le prélèvement d'organes sur des personnes en état de mort cérébrale, que la mise à la retraite des professeurs de CHU ayant atteint l'âge légal «n'est pas une sanction» comme le prétendent certains mais il s'agit d'»une décision qui s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur sur les plans national et international».

Il a déploré le fait que des professeurs âgés de 65 ans s'accrochent encore à leurs postes, affirmant que si un professeur est sollicité par un service ou un établissement, il doit signer une convention avec le ministère de la Santé pour pouvoir poursuivre son activité en tant qu'activité supplémentaire. Il a affirmé que les professeurs mis à la retraite peuvent poursuivre normalement leur activité pour l'encadrement pédagogique des thèses ou le suivi des projets de la recherche scientifique ou encore se consacrer à l'écriture. S'agissant de ceux qui occupent des postes de chefs de services (165 professeurs), le ministre a précisé que la mise à retraite de ces derniers permettra aux jeunes professeurs d'occuper les postes vacants, appelant les concernés à ne pas considérer cette décision comme une sanction.

Selon le premier responsable du secteur, la décision de mise à la retraite des professeurs de CHU intervient conformément aux lois en vigueur.

S. N.

TIZI-OUZOU

Salon régional de l'agriculture du 5 au 7 mai

RENDRE attractif le secteur agricole pour promouvoir l'investissement et trouver une dynamique appropriée à enclencher pour que le champ agricole devienne un segment économique exploitable en conformité avec les théories universellement reconnues, tels sont les deux principaux objectifs du Salon régional agricole qui sera abrité par le Centre des loisirs scientifiques et culturels de Tizi-Ouzou et organisé du 5 au 7 mai prochain. Cette manifestation, initiée et programmée par l'Association nationale pour la promotion rurale (ANPR), en collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou et la Chambre agricole de la wilaya, réunira les professionnels de l'agriculture des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès et Bouira. Selon le Dr Karim Kouraba, expert agricole au niveau de la DSA de Tizi-Ouzou, en sus d'une riche exposition de machines, matériel et produits agricoles ainsi que des conférences-débats , sont programmées des communications faites par des universitaires et des experts sur les différentes thématiques portant sur la science agricole.

S. T.

GRÈVE DES PRATICIENS DE SANTÉ PUBLIQUE

Un suivi appréciable, selon le SNPSP

Le ton monte d'un cran entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP).

Devant le non-dénouement de leur situation, les praticiens de santé publique sont passés à l'action hier en entamant une grève nationale de trois jours. Les médecins généralistes, les pharmaciens et les dentistes ont, en effet, massivement répondu à l'appel à une grève de trois jours de leur syndicat. Ce dernier tiendra son conseil national ce jeudi pour évaluer la situation et réfléchir aux mouvements de protestation à entreprendre.



Le président du SNPSP s'est félicité de la mobilisation des adhérents. Il affiche sa satisfaction avec un taux de suivi de 65% à l'échelle nationale, compte tenu des menaces et intimidations à l'encontre des médecins grévistes. Le taux de suivi de ce mouvement de grève oscille entre 75 et 80% dans les wilayas de Constantine, Sétif, Annaba et Batna, alors qu'il est de 60 à 70% dans les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Blida et Médéa. Par ailleurs, Le président de ce syndicat, le docteur Lyes Merabet, a dénoncé vigoureusement les déclarations du ministre de tutelle dans lesquelles il a indiqué que cette action est illégale et qu'aucun préavis de grève n'a été déposé. Le SNPSP a exprimé sa déception devant de telles déclarations, «dont l'objectif principal est de casser le mouvement de grève par le chantage et la menace». «C'est grave comme propos», a-t-il martelé.

«On refuse que le ministre de la Santé fasse dans des déclarations de menaces et d'intimidations», a-t-il déclaré. «Nous sommes dans un conflit de travail, qui n'a rien avoir avec d'autres aspects», a-t-il encore indiqué. En dépit des menaces proférées par le ministre, les praticiens de santé publique campent sur leur position et se disent déterminés à aller jusqu'au bout afin de faire aboutir leurs revendications. Le président du SNPSP a fait savoir qu'aucune décision de justice ne nous a été notifiée. Il a appelé au respect des engagements et des assurances pris par le premier responsable du secteur lors de l'audience du 24 février passé.

A travers cette action, les blouses blanches veulent dénoncer la multiplication des actes de violence physique et verbale à l'égard du personnel soignant des établissements de santé publique, et ce, a-t-il dit, en l'absence de mesures de protection concrètes. Il y a lieu de rappeler que la plateforme de revendications des blouses blanches s'articule autour de l'accès au droit d'apporter des aménagements au statut particulier, resté figé depuis 2008, de la préservation d'un reliquat de l'ancienneté pour les praticiens concernés par la non-application de l'instruction 968 de Monsieur le Premier ministre et de l'engagement non tenu de leur organiser un concours d'accès au 3e grade avant le 31/12/2015». Ils exigent également l'alignement de l'ancien et du nouveau diplôme pour le médecin dentiste et le pharmacien, avec classification du doctorat sur la grille des salaires de la fonction publique, ainsi que l'assainissement de la situation financière induite par l'intégration, depuis le mois d'août 2015, des praticiens médicaux dans le grade de «principal» et «en chef».

Lynda Louifi

AFIN DE FACILITER LE TRAVAIL DES SERVICES DOUANIERS

Des scanners mobiles pour les ports commerciaux

L'ENSEMBLE des ports commerciaux seront dotés de scanners mobiles pour effectuer les opérations douanières sur les containers et les camions en un temps record, a indiqué, hier, le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, lors d'une cérémonie de réception de ces équipements au port d'Alger. «Il y a un gain de temps grâce aux scanners mobiles déjà disponibles dans tous les ports secs, alors que les ports commerciaux d'Algérie seront dotés de ces équipements», a indiqué le ministre en assistant à une cérémonie de remise de deux scanners mobiles dont le port d'Alger s'est doté, et ce à l'occasion de la commémoration des attentats de l'OAS contre les dockers du port d'Alger le 2 mai 1962. Le ministre a aussi rappelé, lors d'un point de presse, qu'un accord social de stabilité et de développement des ports d'Algérie a été signé, samedi au port d'Oran, entre l'administration des ports d'Algérie et la Fédération des travailleurs des ports relevant de l'UGTA.

L'accord a été signé par le secrétaire général de la Fédération des travailleurs des ports et le Président-directeur général du groupe gérant les ports algériens, rappelle-t-on. La signature de cet accord s'est déroulée en présence des directeurs des entreprises portuaires qui comptent 16 000 travailleurs. M. Talai a indiqué que cet accord qui sera en vigueur pour les cinq prochaines années, insiste sur la stabilité qui permet la poursuite des programmes de développement des ports et le recours au dialogue dans la résolution des conflits. Le ministre a insisté sur la nécessite de la stabilité et le calme pour achever les programmes de développement que connaît le secteur portuaire dans le pays. L'accord garantit aux travailleurs différents droits, surtout pour améliorer leurs conditions socio-professionnelles, a également souligné M. Talai.

B. N.

EXTENSION DU PALAIS DES FOIRES ET DES EXPOSITIONS

La Safex attend l'aval du CPE pour lancer les appels d'offres

LE PROJET de l'extension du palais des foires et exposition des Pins maritimes, la Safex, est en train de suivre toutes les étapes nécessaires, selon le directeur de la Safex Tayeb Zitouni. Invitée hier à l la radio nationale, Zitouni a affirmé que le dossier a été validé par le Conseil d'Administration avant sa transmission à l'Assemblée générale qui est présidée par le ministre du Commerce. Il a toutefois précisé que le projet sera remis ensuite au conseil de participation de l'Etat, (CPE). Il a expliqué que la réhabilitation de la Safex passe par trois étapes. La première concerne la surface de l'exposition, « qui nécessitera trois ans de construction, puis la restructuration de surface de l'administration et le centre des entreprises. Vient par la suite la surface réservée à l'accueil. «Le projet prévoit la construction des hôtels très importante pour accueillir les participants qui viennent de l'extérieur «, a-t-il annoncé en affirmant que ces nouvelles constructions permettra à la Safex d'endiguer le problème d'hébergement auquel font face les participants et les exposants de la Safex lors des évènements et des manifestations économiques. Il a également affirmé que la safex compte consacrer une grande surface aux loisirs. L'hôte de la radio, a affirmé que sa société attend l'aval du CPE pour lancer les études et les avis d'appel d'offres. «Ce projet permettra à la Safex de se positionner leader dans le domaine des expositions sur le plan continental et méditerranéen et de concurrencer les espaces mondiaux», a-t-il dit. Concernant le financement de ce projet d'extension et de réhabilitation, Zitouni a déclaré que la Safex compte recourir à un prêt bancaire en affirmant que la société est solvable du fait qu'elle est «rentable» et «peut de ce fait rembourser ses dettes en espaces de quelques années». Actuellement, la surface de la Safex n'excède pas 44 000 mètres carrés. Un espace insuffisant pour accueillir le nombre grandissants des sociétés nationales et internationales et les visiteurs de ces manifestations économiques.

Z. M.

SELON UN RAPPORT DE LA CNCDH

Les actes antimusulmans en France ont triplé

Les actes antimusulmans ont plus que triplé en 2015 en France, notamment après les attentats terroristes de janvier et novembre derniers, a indiqué hier, un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).



De 133 actes en 2014, ils sont passés à 429 en 2015, soit + de223%, a précisé le rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, relevant que les infractions antisémites ont, quant à elles, enregistré un léger recul de 5,1% (de 851 à 808), et les autres actes racistes ont augmenté de 17,5% (de 678 en 2014 à 797 en 2015).

La CNCDH a ajouté que les faits délictueux (actions et menaces) à caractère raciste, antimusulman et antisémite sont globalement en «hausse conséquente» de 22,4%, de 1 662 en 2014 à 2 034 en 2015, notant que ce sommet n'a jamais été atteint auparavant. «La courbe de tendance de la délinquance apparente à caractère raciste ne cesse ainsi son inquiétante ascension», s'est-elle inquiétée. L'année 2015 a été celle qui a vu de très nombreux lieux de culte (1 000 sur 2 500 sont actuellement protégés par les services de l'Etat) pris pour cible, avec comme panoplie : graffitis, dépôt de têtes et abattis de cochon, jets de cocktails Molotov ou incendie. Samedi dernier, une salle de prière à Ajaccio (Corse) a été incendiée, quelques mois après le saccage d'une mosquée dans la même ville à des débordements racistes et antimusulmans.

Le procureur de la République d'Ajaccio, Eric Bouillard, a indiqué que la piste criminelle était privilégiée, et le préfet de Corse, Christophe Mirmand, a évoqué «des traces d'hydrocarbures» découvert lors des premiers échantillons relevés par la police scientifique. Le procureur a rappelé qu'à plusieurs reprises des têtes de porc ont été déposées devant la mosquée, affirmant que «les faits démontrent qu'on n'est pas sur une hypothèse accidentelle».

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, avait averti que de tels actes, «doivent être sévèrement punis». «J'ai donné des instructions aux préfets pour qu'ils saisissent systématiquement la justice, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, en cas d'acte de haine contre des croyants ou de profanation de lieux de culte ou de sépultures. Cela vaut pour toutes les religions», a-t-il affirmé dans une interview au quotidien La Croix.

Par ailleurs, selon un sondage Ifop pour Le Figaro, publié vendredi dernier, la défiance vis-à-vis de l'islam s'installe en France. En 1989, 33% des Français étaient par exemple «favorables» à la construction des mosquées, ils sont 13% aujourd'hui. Pour le port du voile, ils étaient 31% contre en 1989, alors qu'en 2016 ils sont 63% de Français. Dans une interview au Figaro, le président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Kbibech, a estimé que «ce sondage conforte le sentiment que l'image de l'islam représente un défi majeur pour les citoyens français de confession musulmane». «Nos concitoyens doivent considérer les Français de confession musulmane comme des citoyens à part entière et non comme des citoyens entièrement à part», a-t-il ajouté.

D. N.

GROSSE ESCROQUERIE À EL-OUED

Cinq Italiens arrêtés

LES GENDARMES ont arrêté avant-hier cinq ressortissants italiens travaillant pour le compte d'une société italienne en activité à El-Oued, dans le cadre d'une grosse affaire d'escroquerie, a rapporté hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Selon le communiqué, les cinq Italiens sont des employés de « Italantini Power Professionnal «. Ils ont été appréhendés dans un hôtel de la région. Selon les gendarmes, les cinq Italiens sont accusés de détournement de plusieurs groupes électrogènes qui appartiennent à leur employeur, et de la falsification des documents et des factures dans chaque opération de vente. Considérés comme étant de vieilles machines, ces groupes électrogènes sont fabriqués en Chine, alors que les escrocs faisaient croire à leurs clients qu'il s'agissait d'équipements neufs de fabrication italienne. L'arrestation des cinq suspects a été effectuée suite à une plainte déposée, le 1er mai, par un citoyen d'El Oued. Ce dernier s'est présenté au siège de la brigade de gendarmerie de Kouinine pour aviser que des étrangers lui ont vendu le même jour un groupe électrogène fabriqué en Chine avec des factures falsifiées indiquant sa fabrication en Italie. Les investigations de ladite brigade ont permis durant la même journée, soit le 1er mai, d'interpeller près de leur hôtel, au centre de la commune de Kouinine, cinq ressortissants italiens, les nommés M.G, 56 ans, M.C, 33 ans, C.M, 35 ans, D.M, 41 ans, et B.S, et saisi en leur possession trois véhicules, 28 groupes électrogènes portant la marque de la société italienne ITALANTINI POWER PREFESSIONAL, avec vingt-trois 23 factures falsifiées, 35 valises remplies d'outils électroniques et mécaniques, 1 300 dollars et une importante somme en dinars. Le procureur de la République de Guemar a fait saisir les véhicules et les groupes électrogènes et poursuivi les mis en cause en justice. L'enquête est toujours en cours.

F. Sofiane

LUTTE ANTITERRORISTE À BOUMERDÈS, BOUIRA ET SKIKDA

Vingt bombes artisanales détruites par l'ANP

LES ÉLÉMENTS de l'Armée populaire nationale (ANP), durant la journée de dimanche, ont procédé à la destruction de vingt bombes artisanales dans trois wilayas, à savoir Boumerdès, Bouira et Skikda, apprend-on dans un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 1er mai 2016, un atelier et dix-huit bombes de confection artisanale, près de la localité de Kerkera, dans la wilaya de Skikda, 5e Région militaire, ainsi que deux autres bombes à Boumerdès et Bouira,1ère Région militaire», selon les précisions du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée dans le sud du pays, des détachements de l'ANP ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezzam/6e Région militaire, quarante-deux immigrants clandestins et huit contrebandiers, a ajouté le MDN dans son communiqué. Ils ont également saisi six véhicules tout-terrain, une motocyclette. Vingt-trois détecteurs de métaux, six groupes électrogènes et quatre marteaux piqueurs, est-il précisé de même source. A Djanet, 4e Région militaire, un autre détachement a intercepté six contrebandiers et saisi trois détecteurs de métaux, trois groupes électrogènes et deux marteaux-piqueurs ; tandis qu'à Biskra, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi un camion chargé de vingt-hui quintaux de tabac. A Aïn Témouchent (2e RM), un détachement combiné a appréhendé un narcotrafiquant et saisi cent cinquante kilogrammes de kif traité ainsi qu'un véhicule touristique.

M. B.

LYCÉE MIXTE D'ADEKAR

Des parents d'élèves réclament les bulletins de leurs enfants

LA DIRECTION de l'éducation de la wilaya de Béjaïa a été assiégée hier par des parents d'élèves du lycée mixte de la localité qui réclament la remise des notes et bulletins du 2e trimestre de leurs enfants. Des notes et des bulletins retenus par 11 enseignants qui ont boycotté les conseils de classes du trimestre précédent à cause de certains problèmes et revendications non pris en charge et à cause aussi d'un conflit interne entre la section syndicale du CLA et le directeur de l'établissement. Un conflit qui dure depuis plusieurs mois en dépit de l'envoi d'une commission d'enquête par la direction de l'éducation il y a quelques semaines mais, qui n'a pas tranché la question. Les parents d'élèves affirment avoir essayé de régler le problème avec le directeur du lycée, la direction de l'éducation et les enseignants mais, en vain d'où le recours à la protestation. Ils ont relevé à l'occasion, les carences qui affectent l'établissement dont le personnel administratif (adjoints d'éducation, surveillant général, etc.). Les parents d'élèves ont été reçus par le secrétaire général de la direction de l'éducation M. Bezza Benmensour, entre autre, qui s'est engagé à trouver des solutions aux problèmes posés, notamment, la remise des bulletins par la voie du dialogue menaçant de recourir aux sanctions. «Le déficit en personnel administratif sera aussi pris en charge», a assuré le même responsable. Selon l'un des enseignants du lycée d'Adekar impliqué dans cette action, «le conflit entre le CLA et directeur dure depuis longtemps et la responsabilité incombe totalement à ce dernier car, il est en partie responsable de cette situation notamment, par son refus de valider 40 heures supplémentaires d'un enseignant en 2015, la mauvaise gestion liée aux absences des élèves,…des manquements à tous les niveaux». Notre interlocuteur soulève aussi comme point de désaccord «la réintégration d'un élève pour la troisième fois consécutive sans consultation des enseignants, vol de matériels, pression et menace sur des enseignants, piratage du mot de passe du lycée sans dépôt de plainte, absence de levée des couleurs nationale, rétention des accusés de réception du courrier du syndicat, etc.».

Les enseignants dernières cette action affirment avoir «remis les notes aux élèves» et que leur action «est dirigée contre l'administration». Ils exigent une commission d'enquête et affirment que les notes sont prêtes et seront remises à qui de droit».

N. B.



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS DES DONNEURS DE SANG

L'Algérien Abdelmalek Sayah élu secrétaire général

L'ALGÉRIEN Abdelmalek Sayah, a été élu Secrétaire général de la Fédération internationale des organisations des donneurs de sang (FIODS), a-t-on appris hier dans un communiqué de la Fédération algérienne des donneurs de sang. M. Sayah, membre du Bureau fédéral de la Fédération algérienne, a été élu à l'unanimité, lors de l'Assemblée générale de l'institution internationale, dont les travaux se sont déroulés vendredi et samedi derniers dans la capitale portugaise, précise-t-on. La Fédération internationale des organisations des donneurs de sang regroupe 80 pays, dont l'Algérie.

R. N.

MÉDÉA

Un collégien absorbe un mélange de produits toxiques

UN COLLÉGIEN de 17 ans du CEM Yahiaoui Mohammed à Chahbounia, 120 km au sud du chef-lieu de wilaya, a été transporté, jeudi, vers le centre de santé de la ville après avoir absorbé un mélange toxique de Javel et d'insecticide. Le jeune garçon a été évacué par les éléments de la Protection civile pour des vomissements et des douleurs au ventre, a-t-on appris.

N. B.

Une fillette mordue par une vipère devant son école

UNE ÉLÈVE de 8 ans, scolarisée à l'école Bilal Benryah de Souagui, 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a été mordue à la main par une vipère, jeudi, alors qu'elle se trouvait devant le portail de l'établissement. La fillette a reçu les soins de secours sur les lieux avant d'être évacuée vers la polyclinique de la ville par les éléments de la Protection civile.

N. B.

LA SEMAINE PROCHAINE À EL-BAHIA

Deuxième édition de la conférence «Oran, Silicon Valley algérienne»

La deuxième édition de la conférence «Oran, Silicon Valley algérienne», une rencontre qui réunit des acteurs nationaux et internationaux dans le domaine des TIC, se tiendra samedi prochain à Oran, a indiqué, hier, le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organisateur de l'évènement.



Cette conférence vise, comme l'explique le chef de la délégation du FCE à Oran, Ghaouti Abdelhalim, à réunir les acteurs du numérique, à favoriser le partage d'expériences avec les participants étrangers (principalement français) et à sensibiliser les administrations et les autorités sur les besoins des entrepreneurs en matière de numérique. Selon une étude menée par le FCE portant sur la diversification de l'économie algérienne, le numérique serait parmi les trois secteurs prioritaires à se développer en Algérie, ce qui explique le choix du thème de cette conférence.

Le choix de la ville d'Oran comme «la Silicon Valley algérienne» est, quant à lui, motivé déjà par la présence d'un institut de renom, l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information, la présence de plusieurs laboratoires de recherche sur les TIC ainsi que l'amorce, depuis quelques années, d'une dynamique qui encourage la création de start-up dans le secteur technologique, a expliqué M. Ghaouti. Une première expérience, le jumelage des villes d'Oran et de Bordeaux (France), a pu aboutir sur des échanges «intéressants», a indiqué M. Ghaouti, ajoutant que le partenariat dans les domaines des TIC entre les deux pays est appelé à se développer davantage. La conférence «Oran, Silicon Valley algérienne» a notamment l'ambition de faire intervenir des leaders de l'économie numérique française, afin de comprendre les mécanismes ayant permis aux visionnaires du digital de mener à bien leur projet, a-t-on encore précisé.

R. N.

TIZI-OUZOU

Salon régional de l'agriculture du 5 au 7 mai

RENDRE attractif le secteur agricole pour promouvoir l'investissement et trouver une dynamique appropriée à enclencher pour que le champ agricole devienne un segment économique exploitable en conformité avec les théories universellement reconnues, tels sont les deux principaux objectifs du Salon régional agricole qui sera abrité par le Centre des loisirs scientifiques et culturels de Tizi-Ouzou et organisé du 5 au 7 mai prochain.

Cette manifestation, initiée et programmée par l'Association nationale pour la promotion rurale (ANPR), en collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou et la Chambre agricole de la wilaya, réunira les professionnels de l'agriculture des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès et Bouira.

Selon le Dr Karim Kouraba, expert agricole au niveau de la DSA de Tizi-Ouzou, en sus d'une riche exposition de machines, matériel et produits agricoles ainsi que des conférences-débats , sont programmées des communications faites par des universitaires et des experts sur les différentes thématiques portant sur la science agricole.

Saïd Tissegouine

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Ooredoo présente ses meilleurs vœux à la presse algérienne

OOREDOO, entreprise citoyenne, marque la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée ce 3 mai 2016, et présente à cette occasion, ses vœux de réussite et de prospérité à l'ensemble de ses partenaires du secteur médiatique algérien. Dans son message le Directeur Général de Ooredoo, Joseph Ged, a déclaré : «Je présente, en mon nom et au nom de Ooredoo, nos vœux les plus sincères de réussite à l'ensemble de la famille de la presse algérienne à l'occasion de cette Journée mondiale. Ce 03 mai nous rappelle la richesse du paysage médiatique algérien acquise au prix de sacrifices de ces hommes et de ces femmes qui, chaque jour, œuvrent à garantir au citoyen son droit à l'information. Ooredoo réitère son engagement à renforcer son partenariat gagnant-gagnant avec les médias nationaux sur des bases transparentes et professionnelles ainsi que dans le respect de l'éthique». Pionnier dans la promotion du partenariat avec les médias algériens, Ooredoo a lancé de nombreuses initiatives inédites en direction des journalistes et des professionnels du secteur des médias. Il s'agit, à titre d'exemple, du concours journalistique Media Star qui en est à sa 10ème édition et la création en 2006 du Club de presse Ooredoo dans le cadre duquel plus d'une soixantaine de formations ont été dispensées au profit des professionnels des médias dans des thématiques diverses.

Du message coranique et de son impact sur la vie des hommes

Aux termes du Verset 6 de la Sourate dite de «la Table Servie» ou Al Maidah», le Saint Coran stipule entre autres que Dieu ne veut guère imposer aux hommes quelque gêne, mais seulement Il veut par Sa Grâce les purifier et parfaire sur eux Ses bienfaits qu'on ne saurait énumérer.



Par Cheïkh Tahar Badaoui

Ce principe d'aisance tient compte de la dynamique sociale qu'on ne peut appréhender que par le biais de l'évolution et la variation continue des besoins de la vie d'une part et de l'émancipation et de la maturité des mentalités d'autre part, dynamique sauvegardée par les garde-fous de la procédure abrogationniste du Saint Coran.

En effet, celui qui lis pour la première fois le Saint Coran, sera surpris de rencontrer de temps à autre, des Versets apparemment contradictoires, rendant parfois plus ou moins licite une chose pour l'interdire ensuite, ou prêchant la tolérance et le pardon à l'égard des polythéistes et incitant ensuite à l'offensive, à l'effet de protéger les convictions sacrées, ou enfin, décrétant telle indication pour l'héritage, le veuvage, les boissons alcoolisées, par exemple, pour énoncer ensuite d'autres prescriptions. Cette variation d'optique est clairement soulignée dans le Saint Coran : «Si Nous abrogeons un Verset quelconque ou que Nous le faisons oublier, Nous en apportons aussitôt un meilleur ou un semblable. Ne sais-Tu pas qu'Allah Est Omnipotent ?» (Sourate dite «La Vache» ou «Al Baqarah» Verset 106.)

Ce qui signifie que le Verset dont il s'agit est remplacé, changé de sorte que le licite devient illicite, l'illicite devient licite, le permis devient interdit et l'interdit permis. Mais cela ne concerne que le domaine du convenable et du blâmable, de la libéralité et de l'interdiction. Quant à la réalité immuable ayant trait au dogme, à la divinité suprême du Seigneur, aux fondements théologiques aux valeurs morales, à l'information, elle ne saurait subir les intempéries de l'abrogation.

A noter qu'à l'aube de l'Islam, cette question des Versets abrogés et abrogeant, conduisit les malfaiteurs et les détracteurs de la Religion de Dieu à accuser le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, de faussaire, comme le souligne expressément le Saint Coran dans les Versets 101 et 102 de la Sourate dite «Les Abeilles» ou «An-Nahl» : «Lorsque Nous remplaçons un Verset par un autre, et Allah Sait mieux ce qu'Il fait révéler, ils disent : «Tu n'est qu'un faussaire. » Mais la plupart d'entre eux, n'en savent rien. Dis : «c'est le Saint Esprit (Gabriel) qui le fait descendre de la part de Ton Seigneur en toute Vérité, afin de raffermir (la foi) de ceux qui croient ainsi que guidance, et bonne annonce pour les musulmans.»

Il ne faut pas perdre de vue que d'une part la Révélation s'effectuait graduellement en fonction de l'évolution des événements comme nous l'avons signalé dans les développements antérieurs. Dieu, selon les circonstances, abrogeait une disposition et à la place, révélait une autre transformant la précédente ou la remplaçait purement et simplement.

D'autre part, l'ordre des Sourates ne correspond pas à la chronologie de la Révélation ; il n'est donc pas étonnant de trouver des Versets abrogés placés avant les Versets abrogeant.

Ce serait d'ailleurs une grosse erreur de se représenter cette question d'abrogation comme une sorte d'autocritique, comme si Dieu, ignorant les événements postérieurs à la Révélation, se rétractait en présence d'une situation nouvelle précédemment inconnue par Lui. Ce qui ôterait au Seigneur toute Divinité supérieure et le réduirait au simple commun des mortels, et par conséquent, renierait carrément Dieu par cette incroyance caractérisée par cette négation manifeste. Un tel raisonnement qui relève de l'impiété, signifie que le Tout Puissant après avoir conçu préalablement un ordre inique se ravise et rectifie une erreur afin de rétablir la vérité.

Le verset cité plus haut montre clairement que l'Omniscient A le pouvoir d'opérer des modifications sur toutes choses et qu'Il prévoit à l'avance des changements de situations. Les perspectives nouvelles ne pouvant, par conséquent, échapper à la connaissance du Créateur, Maître des Mondes. Dieu énonce expressément des mesures provisoires en laissant entendre qu'une disposition ultérieure pourrait éminemment intervenir et réglerait définitivement un problème.

Il en est ainsi par exemple de la sanction transitoire infligée à l'homme et à la femme pris en flagrant délit d'adultère. A ce sujet le Saint Coran dispose dans la Sourate dite «les femmes» ou «An Nissa» Versets 15 et 16 comme suit : «Celles de vos femmes qui forniquent, faites témoigner à leur encontre quatre d'entre vous. S'ils témoignent, alors enfermez les dans les demeures jusqu'à ce que mort s'en suive ou que Dieu leur réserve une voie salutaire. Les deux parmi vous qui l'a commettent (la fornication), sévissez contre eux. S'ils se repentent ensuite et se corrigent, alors, laissez les en paix. Allah Est accueillant au repentir et Miséricordieux. ».

Au début de l'Islam, la sentence appliquée à la femme coupable d'adultère était l'interdiction de sortir de la maison jusqu'à ce que la mort la recouvre. Donc cette sentence fût allégée par la suite et abrogée par la flagellation (cent coups de fouet), si l'un des deux couples ou les deux à la fois sont célibataires et par la lapidation si l'un d'eux ou les deux à la fois sont mariés non divorcés, telle que le conçoit le Saint Coran dans la Sourate dite «La Lumière» Verset 2. La même sentence était prévue pour deux homosexuels commettant cette turpitude.

L'Envoyé de Dieu, Salut Divin Sur Lui rapporte-t-on a dit à ce propos : «Celui que vous voyez faire l'action du peuple de Loth (prophète contemporain d'Abraham) tuez l'actif qui opère et le passif qui subit.» Cette action signifie la fornication entre homosexuels (mâles ou femelles) dont le mariage est devenu, hélas, légitime et légal au sein des pays civilisés de l'Occident d'aujourd'hui où l'on enseigne le respect de l'autre, la sauvegarde des droits de l'homme, de la protection des libertés individuelles, et où l'on apprend à vivre sauvagement sans restrictions ni tabous.

Si ces deux fornicateurs se corrigent sincèrement et se repentent, il va falloir les laisser vivre en pleine quiétude et respecter leur revirement pour le bien ; car «celui qui se repent de son péché, disait notre Prophète Salut Divin sur Lui est considéré désormais comme n'ayant commis aucun péché.» Si le Vénéré Prophète ordonne de tuer les homosexuels fornicateurs, c'est par ce qu'il considère à juste titre qu'il s'agit là d'une tumeur cancéreuse maligne et incurable ravageant la nature humaine et d'un fléau dévastateur, mettant en péril la sacralité de la famille et donc, le bien-être de l'humanité.

Par ailleurs, le Maître At Tabarâny rapporte que deux hommes avaient appris une Sourate que le Prophète Salut Divin Sur Lui leur avait récitée. Ils ne l'avaient pas apprise. Mais une nuit, ils se sont mis en position pour prier et ils ont essayé de la réciter, mais en vain. Au matin ils sont allés trouver le Prophète pour lui demander de leur expliquer ce phénomène bizarre. Le Prophète leur avait répondu que la Sourate en question vient d'être abrogée et donc passée à l'oubli. Dans tous les cas, la procédure abrogationniste vise en premier lieu, l'intérêt des hommes, puisque Seul le Seigneur connaît Ses créatures, humaines en l'occurrence, et connaît plus qu'elles-mêmes, comment gérer leurs situations et donc, comment les guider vers le Salut éternel.

Le Verset d'après celui-ci stipule : «Ne Sais-Tu pas qu'à Dieu appartient le Royaume des Cieux et de la Terre ? Hors Dieu, vous n'aurez ni protecteur, ni secourant ?» Cela signifie que Dieu, Lui Seul, dispose de Sa création comme Il l'entend. Il crée et ordonne, prédestine le bonheur et les tribulations, dicte le licite et l'illicite, le permis et l'interdit ; c'est Lui qui décide tout. «Lui, dirait le Saint Coran, ne peut être questionné ; eux, ils le sont.» Donc nous devons nous nous conformer à Son ordre en obéissant à Ses Messagers. Dans ce Verset 107, il y a une réponse cinglante aux juifs qui font semblant d'ignorer que plusieurs prescriptions de la Torah firent l'objet d'abrogation. Et dans tous les cas, Dieu décide ce qu'Il veut.

Les Ecritures anciennes démentirent ces allégations à savoir : Dieu permit à Adam de marier ses filles à ses fils, puis plus tard interdit cette pratique conjugale. Il permit à Noé de manger la viande de tous les animaux puis limita cette permission, le mariage à deux sœurs fût permis à Israël (Jacob) puis cela fût abrogé par les Ecritures saintes de Moise. Dieu donna à Abraham l'ordre d'immoler son fils aîné Ismaël puis Il a abrogé cette injonction.

De même Il ordonna par l'intermédiaire de son Messager Moise que soient tués tous ceux qui ont adoré «le Veau d'or» pendant l'absence de ce Prophète invité alors à l'entretien du Seigneur, puis, par Sa Grâce, Il leur pardonna cet acte infâme.

Dans ce Verset donc, Dieu montre d'une part, que l'abrogation est vraie en dépit de l'entêtement des juifs qui ne veulent guère admettre l'impact de celle-ci, sur certaines prescriptions de leur Livre céleste, et d'autre part, qu'Il détient sans conteste, le Royaume des Cieux et décide selon Sa Volonté. Il ne consulte personne et personne ne peut Le contredire encore moins, Le contraindre, Gloire à Lui Seul.

C. T. B.

A suivre

Flambée des tensions américano-russes en mer Baltique



Le Pentagone a annoncé samedi qu'il déposait une plainte officielle auprès du ministère à la Défense russe et le ministre de la défense américain John Kerry a menacé la Russie de représailles après deux incidents impliquant des forces américaines et russes en mer Baltique.

Le Pentagone a allégué qu'un chasseur SU-27 russe avait volé à moins de 17 mètres d'un avion de reconnaissance américain dans l'espace aérien international le 14 avril, et qu'un avion russe et un hélicoptère avaient « frôlé « le destroyer USS Donald Cook, quand il participait à des exercices militaires avec la Pologne en Mer Baltique deux jours plus tôt. Les deux incidents démontrent une nouvelle fois que le renforcement militaire agressif de Washington dans toute l'Europe de l'Est, en étroite collaboration avec ses alliés de l'OTAN, a conduit toute la région au bord de la guerre entre puissances nucléaires. Le gouvernement Obama s'est emparé de la crise en Ukraine provoquée par un coup d'état parrainé par l'Occident à Kiev en 2014 pour amplifier massivement sa présence militaire en Europe de l'Est, afin d'encercler et d'isoler la Russie dans une région allant du cercle polaire arctique à la mer Noire.

Alors que l'intensification des opérations militaires américaines sur les frontières russes représente un acte d'agression, le dernier incident démontre aussi la faillite de la réponse de Moscou. L'oligarchie du Kremlin, qui est arrivée au pouvoir en pillant les ressources de l'État suite à la dissolution de l'Union soviétique, a recours à un renforcement militaire et à l'encouragement du nationalisme russe réactionnaire.

Les conditions sont tellement tendues qu'une erreur de calcul de chaque côté ou même un accident pourrait être le point de départ d'un conflit qui pourrait rapidement dégénérer vers l'utilisation des armes nucléaires. Le ministre de la défense Kerry l'a avoué la semaine dernière, quand il a réagi à l'incident de l'USS Donald Cook, en déclarant sans façon que les Etats-Unis auraient été en droit d'abattre l'avion russe. Le chef de la diplomatie de Washington a qualifié le comportement allégué de l'avion d'» irresponsable « et « provocateur «, alors que le Pentagone a qualifié l'interception de jeudi de son avion-espion d'acte « erratique et agressif «.

Moscou a nié ces allégations, affirmant dans un communiqué que dans le cas de l'avion-espion, la force aérienne russe avait « détecté sur la Baltique une cible aérienne non identifiée qui s'approchait rapidement de la frontière russe «. Le porte-parole Igor Konashenkov a déclaré que les actions des avions russes étaient en conformité avec les normes internationales sur l'utilisation de l'espace aérien «.

Les confrontations entre l'OTAN et l'aviation russe au-dessus de la mer Baltique sont de plus en plus habituelles. Selon un rapport de janvier de l'United Press International, des avions de l'OTAN ont décollé sur alerte au moins 160 fois en 2015 pour intercepter des avions russes en Mer Baltique. Ce chiffre était en hausse de 14 pour cent par rapport à 2014.

Le rythme de ces incidents est susceptible d'accélérer de façon spectaculaire dans l'avenir immédiat. Le gouvernement Obama a annoncé un quadruplement des dépenses de défense pour l'Europe pour 2017 à 3,4 milliards de dollars. Cette augmentation financera l'envoi de trois brigades supplémentaires. 16 500 soldats de plus seront en rotation permanente dans toute l'Europe de l'Est, allant des états baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) auxquels Obama en septembre 2014 a accordé une garantie de soutien américain en cas de conflit avec la Russie, à la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, et aux états de la mer Noire, la Roumanie et la Bulgarie. En cela, Washington s'aligne sur des régimes férocement de droite, des régimes anti-russes dont les politiques téméraires pourraient fournir l'étincelle qui enflammerait le bras de fer en cours.

Dans les commentaires sur le forum de sécurité GLOBSEC ce le week-end, le ministre polonais des Affaires étrangères Witold Waszczykowski a proclamé que la Russie était une plus grande menace pour la paix mondiale que l'État islamique. Il a exhorté l'OTAN à déployer en permanence des troupes en Pologne pour protéger sa frontière orientale, promettant qu'il ferait appel à cette fin au sommet de l'OTAN qui se tiendra à Varsovie en juillet. « De toute évidence, l'activité de la Russie est une sorte de menace existentielle parce que cette activité peut détruire des pays «, a affirmé Waszczykowski. La Roumanie, un autre membre de l'OTAN, fait pression pour que le sommet de Varsovie adopte un plan d'une présence navale permanente de l'OTAN dans la mer Noire.

Le ministre de la Défense de la Roumanie, Mihnea Motoc, a déclaré plus tôt ce mois lors d'une visite en Géorgie qu'il serait en faveur d'un partenariat renforcé entre les membres de l'OTAN tels la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie et les futurs membres comme la Géorgie et l'Ukraine pour établir une flotte de la mer Noire. Motoc a déclaré dans une interview que la flotte proposée serait ouverte « aux membres de l'OTAN qui ne sont pas limitrophes de la mer Noire, mais sont constamment présents dans les ports de la mer Noire et prennent part à des exercices – en premier lieu, les États-Unis.

Au sommet de l'OTAN au Pays de Galles en septembre 2014, l'alliance s'est engagée à ce que tous les membres dépensent 2 pour cent du PIB pour leurs forces armées, et a convenu la création d'une force de réaction rapide pour l'Europe de l'Est qui a été élargie depuis pour permettre à des dizaines de milliers des troupes d'être déployées partout sur le territoire de l'alliance en quelques jours.

L'article à la une dans l'édition de dimanche du New York Times a souligné le fait que les conflits potentiels pour lesquels ces forces sont en préparation impliqueraient probablement le déploiement d'armes nucléaires. Dans ce qu'il décrit comme un renouveau de la guerre froide, le Times a présenté Washington, la Russie et la Chine comme étant engagés dans une course aux armements pour développer une nouvelle classe d'armes nucléaires de petite taille avec des capacités de contourner les boucliers traditionnels de défense antimissile.

Il y a une importance objective au fait que le New York Times, « le journal de référence « de l'Amérique, a publié en une un article mettant en évidence un développement qui depuis longtemps fait l'objet d'une analyse approfondie par les panels d'experts américains. Un rapport du Centre pour les évaluations stratégiques et budgétaires publié plus tôt cette année était intitulé Repenser l'Armageddon : la planification de scénario dans la deuxième ère nucléaire,exprimant le fait que les cercles de décideurs politiques réfléchissent sur les aspects pratiques de comment lancer et gagner un conflit militaire avec des armes nucléaires. Depuis la promesse du président Obama en 2010, de ne pas poursuivre de nouveaux programmes d'armes nucléaires, Washington a annoncé un financement supplémentaire de 1000 milliards de dollars pour la modernisation de l'arsenal nucléaire américain. L'article du Times fournit des informations sur les types d'armes en cours d'élaboration, y compris une nouvelle arme appelée un véhicule de descente hypersonique. Ces armes, que les États-Unis commenceront à tester en vol l'année prochaine, pourraient « rendre les défenses antimissiles presque caduques « a fait remarquer le New York Times.

A l'issue du sommet nucléaire biennal à Washington à la fin du mois dernier, auquel la Russie a refusé d'envoyer des représentants, Obama a exprimé sa préoccupation à propos de « l'accélération des systèmes nouveaux, plus meurtrières et plus efficaces qui finissent par conduire à une nouvelle escalade de la course aux armements «.

Un deuxième article du New York Times publié pendant le week-end sur l'enclave russe de Kaliningrad souligne on ne peut plus clairement que les plans pour le déploiement d'armes nucléaires ont bien dépassé le stade de la spéculation. Le territoire russe, situé à l'angle sud-est de la mer Baltique entre la Lituanie et la Pologne, a été décrit dans une audition au Congrès par le commandant de l'OTAN le général Phillip Breedlove en février comme une « zone très militarisée « qui est «capable de repousser les attaques par air, terre ou mer.»

Les six années écoulées depuis la promesse creuse d'Obama de réduire les armes nucléaires ont vu une grande intensification des opérations militaires agressives des États-Unis visant à consolider l'hégémonie américaine et l'affaiblissement de la Russie et de la Chine dans les régions géostratégiques clés. Dans le cadre du bombardement continu de l'Irak et de la Syrie, mené sous le prétexte de lutter contre le terrorisme, Washington a récemment envoyé des bombardiers B52 à capacité nucléaire sur ses bases au Moyen-Orient, ce qui mettait l'Iran et de la Russie elle-même à leur portée.

Jordan Shilton
Source : mondialisation.ca

JENS STOLTENBERG:

« Une confrontation entre l'Otan et la Russie n'est pas à l'ordre du jour »

L'Otan ne veut pas de nouvelle guerre froide avec la Russie, mais reste toutefois une alliance nucléaire, assure son secrétaire général, Jens Stoltenberg. Les pays de l'Otan ne veulent pas de confrontation ou de nouvelle guerre froide avec la Russie, a déclaré le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Jens Stoltenberg, dans une interview accordée au quotidien allemand Die Welt.



« Nous ne voulons pas de course aux armements » a annoncé le responsable, ajoutant que pour continuer le dialogue politique avec la Russie, les pays de l'Otan devaient être « résolus, raisonnables et forts ». A la question de savoir s'il estimait nécessaire de changer la stratégie nucléaire de l'Alliance envers la Russie, le secrétaire général de l'Otan a répondu que l'Otan était « plus loin que jamais de se servir de l'arme nucléaire, mais tant qu'elle existait dans le monde, l'Otan resterait une alliance nucléaire ». En février 2016, Jens Stoltenberg a annoncé que les ministres de la Défense des 28 pays membres de l'Otan avaient approuvé, lors d'une réunion à Bruxelles, une proposition de renforcer la présence militaire de l'Alliance dans l'Europe de l'Est, la Méditerranée orientale et la mer Noire. Il a également déclaré que les décisions concrètes sur le renforcement de la présence militaire aux frontières Est de l'Otan seraient adoptées par un sommet de l'Alliance qui se déroulerait en juillet 2016 à Varsovie. « Ce que nous faisons actuellement dans les pays baltes et en Pologne ne signifie nullement une augmentation sensible du nombre de nos forces armées », a indiqué le responsable, soulignant qu'il ne pensait pas que la Russie avait l'intention d'attaquer un pays membre de l'Otan. « Il est important que nous tenions ouverts les canaux pour le dialogue politique et trouvions de nouvelles voies permettant de faire baisser la tension et éviter des ennuis, alors la question d'une rencontre Russie-Otan avant le sommet de Varsovie reste ouverte », a ajouté Jens Stoltenberg. Le 27 mars 2016, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg avait déclaré que l'expansion de l'alliance n'était pas réalisée à cause de sa politique ciblée, mais plutôt en raison de la volonté des pays de l'Europe de l'est d'y adhérer. Commentant l'adhésion probable de l'Ukraine et de la Géorgie, il a rappelé que l'Alliance atlantique promouvait la politique de porte ouverte. Ainsi, si Kiev décide de demander l'adhésion, « sa demande sera considérée ». En février 2015, M. Stoltenberg avait assuré, lors de sa rencontre avec le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, que les dernières démarches de s'étendre de l'Otan entretenaient un caractère purement défensif. Le Kremlin avait de son côté maintenu que l'Alliance atlantique créait de la tension supplémentaire, générait de la confrontation et minait le système entier de sécurité euroatlantique.

D. Z.

11 SEPTEMBRE

Le directeur de la CIA opposé à la déclassification du dossier

LES AUTORITÉS américaines ne devraient pas publier les documents secrets concernant les attentats du 11 septembre 2001, a déclaré John Brennan.Les informations contenues dans le dossier confidentiel sont « imprécises et non vérifiées », ce qui risque de nuire à Washington, a expliqué le directeur de l'Agence centrale de renseignement des Etats-Unis (CIA) dans une interview à la chaîne NBC.Selon lui, le rapport rédigé en 2002 ne donne qu'« un aperçu provisoire » des événements et « contient des données vraies aussi bien que fausses ». Ces informations ont été par la suite précisées et complétées, a-t-il indiqué.Si le rapport est publié, certaines personnes sont capables d'utiliser « ces données non vérifiées » afin de miner les relations étroites entre Washington et Riyad, appréhende M. Brennan. « Nos liens avec l'Arabie saoudite sont très forts », a rappelé le directeur de la CIA, ajoutant que la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre n'a pas trouvé de preuves susceptibles de confirmer que Riyad avait financé le groupe terroriste Al-Qaïda.Le 17 mai, les responsables américains rencontreront le directeur du renseignement national, James Klepper, pour décider de la publication de la partie classifiée du rapport sur les attentats terroristes qui avaient frappé les Etats-Unis en 2001.Le Congrès américain a été saisi, en avril,d'un projet de loi qui permettrait aux Américains de poursuivre le gouvernement de l'Arabie saoudite, s'il est prouvé que certains de ses responsables sont impliqués dans les attentats du 11 septembre.L'Arabie saoudite n'a pas manqué de menacer à son tour de vendre ses actifs américains si la Maison Blanche adopte une loi permettant de traduire les autorités saoudiennes en justice pour leur supposée implication dans les attaques du 11 septembre 2001.



R. I.



MERKEL À ABE

Et si le Japon intégrait l'Otan?

LA RÉALISATION de cette proposition est très improbable, mais le chef du gouvernement japonais, pour rester courtois et montrer un certain intérêt, a répondu que "cela pourrait se faire dans l'avenir". Lors de sa visite au Japon en mars 2015, la chancelière allemande Angela Merkel a proposé au premier ministre japonais Shinzo Abe de faire adhérer son pays à l'Otan, annonce The Japan News, version anglophone du quotidien japonais Yomiuri. « Shinzo, pourquoi le Japon n'adhérerait-il pas à l'Otan? Je peux persuader le premier ministre britannique (David) Cameron et le président français (François) Hollande », a proposé la chancelière, citée par le journal.
La réalisation de cette proposition est très improbable, mais le chef du gouvernement japonais, pour rester courtois et montrer un certain intérêt, a répondu que « cela pourrait se faire dans l'avenir ».

EX-PRÉSIDENT DU YÉMEN

L'Arabie se comporte comme le patron du Moyen-Orient

DANS UNE INTERVIEW exclusive accordée à RT, le président yéménite déchu, Ali Abdallah Saleh, a évoqué la situation actuelle au Yémen déchiré par la guerre, la fuite du président Abd Rabbo Mansour Hadi et l'implication de Ryad dans la guerre contre le Yémen. Interrogé sur la vente du pétrole, l'ancien président yéménite a expliqué que s'il y a du pétrole, il est contrôlé et vendu par Al-Qaïda à Hadramaout et à Shabwah. Al-Qaïda vend et reçoit de l'argent. Cela se passe sous les yeux du régime saoudien. Ils disent au monde qui ne veut rien comprendre : «Nous sommes contre Al-Qaïda. Quel Al-Qaïda, quel Daesh ? Ils sont eux-mêmes Daesh, ils sont eux-mêmes Al-Qaïda. Tout le monde connait ce régime. Il achète la conscience des gens en concluant des accords d'achat et de vente d'armes, des accords politiques, en payant les gens puissants dans différents pays du monde…

TÉHÉRAN

« La Palestine, la priorité des priorités du monde de l'Islam »

LE SECRÉTAIRE général du Jihad islamique de la Palestine en visite en Iran s'est entretenu dimanche avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Jawad Zarif. Ce dernier a souligné que la Palestine restera la priorité des priorités du monde de l'Islam. Le premier diplomate iranien n'a pas manqué de qualifier d'inadmissible toute décision qui rend obsolète l'affaire palestinienne, rapporte le site d'information iranien PressTV. Les deux parties ont abordé les dernières évolutions dans les territoires occupés de la Palestine et dans la région. « Toute action qui relègue au second plan la question de la Palestine et marginalise le danger du régime israélien reste inacceptable », a réitéré Mohammad Jawad Zarif.

aminazoune@yahoo.fr

UN INSTITUT SPÉCIALISÉ DANS L'OPTIQUE ET LA LUNETTERIE BIENTÔT À L'UNIVERSITÉ ORAN 1

L'UNIVERSITÉ Ahmed Ben Bella Oran 1 compte ouvrir, à la prochaine rentrée universitaire, un institut des sciences et techniques appliquées (ISTA) spécialisé dans l'optique et la lunetterie, a indiqué le chef du projet ISTA, Chiali Selma.
En marge de la seconde édition du Salon de l'optique et lunetterie «Expo Vision 2016», ouvert jeudi à Oran, cette responsable a annoncé que ce nouvel institut assurera des formations dans deux spécialités: «Optique visuelle et lunetière», et «licence mesure physique et instrumentation scientifique».
La première licence concerne les mesures de performances visuelles, l'adaptation des lentilles souples et l'innovation en entreprise, alors que la deuxième forme dans le domaine du contrôle et maintenance d'une large gamme d'équipements dans le domaine de la recherche scientifique, de la santé, des télécommunications et des applications industrielles.
Ce nouvel institut a la «particularité de faire beaucoup de travaux pratiques et travaux dirigés», a souligné Mme Chiali, ajoutant que l'objectif est de former des jeunes prêts à intégrer immédiatement le marché du travail.
La même responsable a précisé que l'institut prendra en charge un «nombre limité» d'étudiants, soit 30 par licence (60 étudiants par année) avec un riche programme de stages dans le milieu socioprofessionnel : quatre semaines de stages sont prévues pour la première année, huit pour la deuxième année et 16 semaines pour la troisième.
Une convention a été signée, vendredi, par le recteur de l'université d'Oran 1 avec la société nationale de fabrication de verre optique «Sinal» visant à définir les domaines de coopération entre les deux organismes, notamment en ce qui concerne la formation des étudiants de l'ISTA.
Un autre protocole d'accord entre Sinal et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été également signé ce même jour.
En marge de la cérémonie de signature de ces conventions, le secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur, Seddiki Saleh, a indiqué que quatre instituts de formation professionnelle universitaire, conventionnés avec des opérateurs économiques (dont l'ISTA), seront ouverts à la prochaine rentrée universitaire à Tlemcen, Constantine, Oran et Blida.
Comme l'ISTA, les trois autres instituts seront spécialisés dans des formations techniques, avec un nombre réduits d'étudiants, qui seront formés en partenariat avec des opérateurs économiques qui s'occuperont de l'aspect pratique. Pour sa part, le recteur de l'université Ahmed Ben Bella Oran 1, Larbi Chahed a estimé que ce genre d'Instituts vise à l'insertion des nouveaux diplômés dans le marché du travail de manière «rapide et efficace».

SELON BOULKERCHA MANAR, PRÉSIDENT DE L' (UAICM)

3 000 enfants ont bénéficié gratuitement d'implants cochléaires depuis 2007

«3.000 enfants malentendants à travers le pays avaient bénéficié gratuitement depuis 2007, d'implants cochléaires, grâce au programme national de lutte contre la surdité, lancé en 2006 par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué le président de l'Union algérienne des implantés cochléaires et malentendants (UAICM), Boulkercha Manar , et ce en marge de l'ouverture d'un centre de réhabilitation et de soutien psychologique et orthophonique au profit d'enfants implantés cochléaires et malentendants, à Alger.



«L'Etat algérien est le seul pays dans le monde qui assure à titre gracieux ce type d'implants, estimés à 230 millions de centimes, aux enfants souffrant de surdité», a indiqué M. Boulkercha,
L'implant n'est ni remboursable, ni soumis au système de sécurité sociale», ce qui constitue un lourd fardeau pour les parents», sachant que la partie externe de l'implant coûte à elle seule 90 millions de centimes», a-t-il précisé. En cas de panne ou d'usure de cet appareil, l'enfant retombe dans la surdité, a souligné M. Boulkercha, qui a appelé le ministère du travail et de la sécurité sociale à assurer ce type d'appareils, essentiels pour les enfants souffrant de surdité.

GRANDE PRESSION SUR LES HÔPITAUX

Le nombre croissant d'enfants malentendants implantés cochléaires exerce une grande pression sur les hôpitaux notamment en raison de l'importance du suivi post opératoire des enfants implantés cochléaires (séances d'orthophonistes et soutien psychopédagogique), d'où la nécessité d'ouvrir des centres de réhabilitation et de soutien psychologique et orthophonique, à travers les différentes wilayas du pays, a-t-il estimé.
L'UAICM dont le siège est établi à Constantine, oeuvre à ouvrir de tels centres, en vue de réduire la charge sur les hôpitaux et d'assurer une meilleure prise en charge des enfants implantés cochléaires, des points de vues psychologique et orthophonique.
Le centre de réhabilitation et de soutien psychologique et orthophonique pour enfants implantés cochléaires, ouvert ce samedi à Alger, est le deuxième centre après celui crée à Constantine. Ces centres sont financés par des donateurs et les contributions des parents, a précisé le président de l'UAICM, appelant le ministère de la solidarité nationale à contribuer au financement de ces centres, d'autant qu'ils contribuent à atténuer la pression sur les hôpitaux.

SELON LE RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU

«Beaucoup de réalisations » dans le domaine de la Santé

LE RAPPORTEUR spécial de l'ONU sur le droit à la santé, Dainius Puras, a indiqué à Alger qu'il y avait eu «beaucoup de réalisations» en Algérie dans le domaine de la santé, notamment la gratuité des soins. «Il y a eu beaucoup de réalisations en Algérie, par exemple, les citoyens algériens ont un accès gratuit à la santé», a-t-il déclaré à la presse, au terme de ses entretiens avec le secrétaire général de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNPPDH), Merdjana Abdelwahab. Il a ajouté, dans ce cadre, qu'il était «donc très important» d'avoir une bonne législation et des moyens de sa mise en oeuvre pour qu'elle soit «efficace». Pour sa part, M. Merdjana a relevé qu'il avait discuté des réalisations de l'Algérie en terme de droit des Algériens à la santé, ajoutant avoir informé son interlocuteur des lois mises en place dans ce cadre, et qui sont en compatibilité avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie.
Cette visite, première du genre d'un expert indépendant du Conseil des droits de l'Homme, permettra au rapporteur spécial d'examiner avec les responsables algériens les questions relatives à la «jouissance du droit à la santé, en incluant la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services de santé, des biens et des installations».
M. Pûras, effectue une visite en Algérie depuis le 27 avril au 10 mai pour «évaluer l'étendue du droit à la santé dans le pays».

MÉCANISMES ET MOYENS À MÊME DE PRÉSERVER LA SANTÉ DES ÉLÈVES EN MILIEU SCOLAIRE

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, s'est entretenue à Alger avec le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la santé, Dainius Puras, sur la stratégie de la santé scolaire. La ministre a indiqué, à l'issue de l'audience accordée au responsable onusien, que les discussions avaient porté sur «la stratégie» de la santé scolaire en Algérie et les voies permettant de lutter contre toutes les formes de violence en milieu scolaire». Lors de cette rencontre, il a été question des mécanismes et moyens à même de préserver la santé des élèves en milieu scolaire et de leur garantir une meilleure prise en charge, tout en insistant sur la nécessité de la prise en charge des élèves atteints d'autisme.
Le responsable onusien a, pour sa part, déclaré qu'en sa qualité de rapporteur spécial sur le droit à la santé (physique et mentale), tel que défini par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, sa principale fonction était d'informer l'ONU sur la réalité de la santé dans les pays, en vue d'aboutir à des recommandations, au profit des gouvernements pour les inciter à s'intéresser davantage au droit à la santé». Ma principale mission est de s'enquérir des réalisations et des défis à relever dans le domaine de la santé, a-t-il ajouté, exprimant le souhait que son rapport sur la santé en Algérie soit «utile et pris en compte par le gouvernement algérien, en adoptant certaines de ses recommandations».

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

-Journées de Formation Médicale Continue de L'EPH Bologhine Ibn Ziri - 5 et 6 mai 2016 à Alger
-3ème journée de chirurgie générale de l'Hôpital Central de l'Armée (HCA) - 11 mai 2016 à Alger
-7ème journée nationale de la Société Algérienne de Microbiologie Clinique - 14 mai 2016 - Constantine - Algérie
-14ème congrès national de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 20 et 21 mai 2016 - Alger - Algérie
-4ème Congrès maghrébin d'Immunologie - les 22 et 23 mai 2016 à Alger
-9 ème Journée Nationale d'Hygiène hospitalière et de lutte contre les Infections associées aux soins - 26 mai 2016 à Alger -EXPOPHARMA 2016 - Salon des professionnels de la Pharmacie - du 1er au 4 juin 2016 à Oran
-1ères journées scientifiques de L'EHS de LCC de Blida - 5 et 6 novembre 2016 à Blida
-Maghreb Pharma Expo 2016 - 5ème salon international des fournisseurs de l'industrie pharmaceutique en Afrique du nord - du 8 au 10 novembre 2016 à Alger.
-3èmes Journées Internationales d'Oncologie Médicale d'Oran - 25 au 27 novembre 2016 à Oran.
-31e congrès de la Société Algérienne d'Ophtalmologie - 1er au 3 décembre 2016 à Alger

CÉLÉBRATION DU 1er MAI À ORAN

Parade et spectacles

La ville d'Oran sera animée ce dimanche par la quatrième édition de la balade urbaine, dédiée aux arts de la rue en attendant que le prochain 1er mai soit décrété journée sans voitures.



Devenue une action traditionnelle, initiée par l'association Bel Horizon, la balade urbaine du 1er mai s'est déroulée entre la place du 1er-Novembre et le jardin de Sidi M'hamed dans la ville d'Oran. Cette manifestation a rassemblé des milliers de personnes en cette journée printanière, encadrées par une soixantaine de bénévoles et les membres de l'association.

Tout au long de l'itinéraire, quelques haltes seront effectuées pour apprécier un spectacle. Au départ du convoi humain qui a vu son nombre augmenter au fur et à mesure de la marche, une fanfare donnera le ton et un second souffle aux marcheurs dans une rare ambiance festive. Aussi, une exposition ambulante animera-t-elle les lieux en attendant le coup de starter. Cette balade s'est ébranlée de la place du 1er-Novembre pour rallier le boulevard Emir Abdelkader, la rue Mohamed Khemisti, le square Port Saïd, le boulevard de l'ALN sur le front de mer, jusqu'au jardin de Sidi M'hamed, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Au square Port Saïd, des clowns accueillent les marcheurs qui défilent sur les artères du centre-ville dans une ambiance bon enfant. Assis à même le sol ou debout, ils ont apprécié pendant un moment le tour des clowns. Des marionnettes géantes ont également accompagné les participants à la balade, donnant de belles notes de gaieté et plus de tonus aux Oranais. Ravis, les spectateurs commentent cet événement, quelques uns renouant avec la fête du 1er mai d'antan, d'autres rejoignant carrément le défilé. Au jardin de Sidi M'hamed, des groupes se sont constitués en halqa. Plusieurs activités libres y sont alors organisées : lecture de contes, musique, et discussions, entre autres. Quant aux clowns et à la fanfare, ils se donnent encore à cœur joie. Les halqa sont également assurées avec des musiciens en herbe, de jeunes marionnettistes de l'association SDH, l'association artistique 4 D, des enseignants et des étudiants en architecture. Ces groupes sont invités à prendre part à des ateliers et à des rencontres avec de jeunes artistes algériens. Ils visiteront ensuite les villes de Tlemcen, Constantine et Alger.

Ces journées dédiées aux arts de la rue sont une belle opportunité pour un public nombreux et familial de participer à un événement convivial dans l'espace public, à des activités de ce genre, assez rares dans la capitale de l'Ouest algérien. Au sujet du prochain 1er mai, le président de l'association Bel Horizon, Kouider Metaïr, a affirmé : « nous espérons que, l'année prochaine, le 1er mai sera décrété journée sans voitures, comme c'est le cas dans certaines villes du pays, afin que le défilé et les spectacles de rue puissent avoir lieu dans de meilleures conditions et de manière encore plus spectaculaire ».

R. C

RECHERCHE SUR LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

23 films archivés à l'université d'Oran

LE LABORATOIRE de recherche sur le répertoire des films de guerre dans le cinéma algérien et leur archivage, relevant de l'université d'Oran 1 Ahmed-Benbella, s'est procuré 23 films sur la guerre de libération nationale réalisés à l'époque coloniale française, a-t-on appris ce samedi 30 avril auprès de son directeur.

Le Laboratoire a acquis des copies de ces œuvres cinématographiques, qui n'ont jamais été projetés devant le public, auprès du Centre français des archives du cinéma d'Afrique noire, a indiqué l'universitaire Aissa Ras El Ma. Ces films ont été réalisés par des cinéastes français et algériens (émigrés), a souligné le directeur du laboratoire, signalant également la collecte de matières historiques sur le film révolutionnaire dont des scénarios de cinéastes algériens. Parmi les films acquis, une copie du documentaire Zerda et chants d'oubli de l'écrivaine Assia Djebbar (1936-2015), qui décrit le legs culturel à l'époque coloniale en Algérie, a-t-on ajouté. Agréé en 2010 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce Laboratoire, encadré par vingt chercheurs, a édité sa première revue spécialisée en 7e art intitulé « Perspectives cinématographiques ».

Le Laboratoire de recherche sur le répertoire des films de guerre dans le cinéma algérien et leur archivage a organisé également des ateliers sur le cinéma au profit d'étudiants du département des arts de l'université d'Oran1 qui préparent une licence spécialité cinéma, leur apportant aide pour leurs travaux de recherche et mémoires et leur fournissant des équipements pour la réalisation d'œuvres cinématographiques. En attendant un financement des services compétents, le Laboratoire compte organiser un colloque international traitant du thème « Cinéma et enjeux de citoyenneté ».

APS

DEUX PIÈCES ALGÉRIENNES AU FESTIVAL DU THÉÂTRE ARABE DU CAIRE

Deux pièces théâtrales algériennes participent à la 14e édition du Festival du théâtre arabe du Caire, dédiée au théâtre maghrébin, qui s'est ouvert ce samedi 30 avril. Il s'agit de Errahla de Tounes Ait Ali et Ziarat maali el wazir de Nabil Messai. Prennent part à cette édition qui se poursuivra jusqu'au 10 mai, 22 troupes de différents pays arabes et une centaine de comédiens. Le jury de cette édition, présidé à titre honorifique par l'artiste égyptien Abderrahmane Abou Zahra, est composé du dramaturge algérien Mohamed Cherchell, du Marocain Abderrahmane Ben Zidane, du Tunisien Azzedine Madani, du Libyen Fethi Kehloul et du Jordanien Maher Khemmache. En marge du festival, est prévue une conférence intitulée « Le théâtre arabe entre Machreq et Maghreb » au cours de laquelle un hommage à titre posthume sera rendu aux comédiens Tayeb Seddiki du Maroc et Fouad Chetti du Koweit.

SORTIR

ANDALOU
Concert de musique andalouse Errances ou le voyage en Algérie et dans des régions du monde. Avec Lila Borsali. Alger, Le Jeudi 05 mai.19h. Ibn Zeydoun, Alger.

PHOTO
Vernissage de l'exposition du Collectif 220. Le samedi 7 mai. Espace Sylabs. Alger centre. 17 h. Avec Yassine Belahsene, Houari Bouchenak, Awel Haouati, Youcef Krache, Sonia Merabet, Fethi Sahraoui, Abdo Shanan. Aller à la rencontre de ces photographes aux sensibilités et aux regards différents, soucieux de confronter leurs expériences de la photographie afin d'explorer de nouvelles perspectives autour de l'Algérie, et au-delà.

CERVANTES
Sur les traces de Cervantes à Alger : une visite guidée (gratuite) initiée par l'Institut Cervantes d'Alger. Samedi 7 et dimanche 8 mai. 8h30-14h. Itinéraire : Rendez-vous à l'Institut, Port, Bastion 23, Dar El Hamra, Hammam Sidna, Palais Mustapha Pacha, grotte Cervantès au Hamma.
S'inscrire : Réception de l'institut (sis 09 rue Khelifa Boukhalfa). Ou par mail : inforarg@cervantes.es. Ou par téléphone au 021633802.

PEINTURE
Exposition Strates de Malek Salah jusqu'au lundi 9 mai. Espace d'art contemporain. El Achour-Alger. Peinture sur toile, verre, forex et des volumes en noir et blanc, jaune et ocre.

RIRE
Le Festival Algé'rire 2016 se déroulera du mercredi 11 au samedi 14 mai. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria. Avec des humoristes d'Algérie et d'ailleurs comme Ramzy Bedia, Jean-Marie Bigard, Kamel Abdat, Pierre Groce, Fabien Olicard, Le Comte De Bouderbala, Mohamed Le Suédois, Pierre-Bruno Rivard.

PICTURIE
Exposition Picturie Générale III jusqu'au samedi 21 mai. Marché Volta, Alger. Au programme : Rencontre avec les Picturiens ; Table ronde et parcours scolaire (projet pilote). Avec les artistes Agagnia Djamel, Bardi, Belhamiti Hicham, Bendali Sabrina, Ben Chikh El Fegoun, Maya, Bentounsi Adel, Bestaoui Arslane, Bessaï Zineddine, Bouchenak Houari, Bouchouchi Walid, Bourouissa Mohamed, Chafaa Fatima, Cherfi Assila, El Hamed Sarah, Gouri Mounir, Krache Youcef, Krinah Mourad, L'homme Jaune, Panchow Serdas, Tabti Oussama, Tamzali-Tahari Fella, Touimer Meriem.

CINEMA
Envoyer vos films (longs et courts métrages de fiction, documentaires, animation et expérimental) avant le dimanche 12 juin à : rcbprog@gmail.com/
Pour participer aux 14èmes Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 03 au vendredi 09 septembre 2016. Consulter le site projectheurts.com/

PRIX
1ère édition du prix Kamel Messaoudi, initiée par l'association éponyme. Les concurrents, jeunes amateurs de musique chaâbi, âgés de 18 ans et plus et non signés par un label, doivent présenter deux morceaux de leur composition ou des reprises du répertoire chaâbi au format mp3, leur dossier de candidature avant le 15 juin 2016. Six candidats seront sélectionnés pour participer à la finale, fixée pour le 10 décembre 2016 dans une salle à Paris. Pour l'envoi, consulter : prixkamelmessaoudi.com/

PARALYMPIQUES-2016 (ATHLÉTISME):

L'Algérie en force au meeting de Marrakech (Maroc)

L'ATHLÉTISME algérien sera présent en force à la première édition du Meeting international de Marrakech, prévu du 1er au 8 mai 2016, avec la participation attendue des athlètes représentant 18 pays. L'Algérie participera avec 28 athlètes au total, dix-neuf (19) représentant la sélection nationale et 9 athlètes le Groupement sportif Pétroliers (GSP). « C'est l'un des meetings internationaux que la direction technique nationale (DTN) a inscrit dans le programme de préparation de nos athlètes (qualifiés aux Paralympiques et autres susceptibles de réaliser les minimas. La compétition va permettre aussi aux staffs techniques nationaux d'évaluer leurs athlètes sur tous les plans», a indiqué le directeur technique adjoint de la fédération algérienne handisport (FAH) Saad Said. Côté organisationnel du meeting, le président de la fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées, Hamid El Aouni a assuré que la compétition drainera plus de 300 athlètes (hommes et dames) de 18 pays maghrébins, africains et arabes qui se déplaceront à Marrakech pour « arracher les minima de qualification pour les Jeux paralympiques de Rio-2016». Placé sous l'égide du Comité paralympique international (IPC), ce premier Meeting handisport international de Marrakech permettra aux pays de classer certains de leurs athlètes non classés jusqu'ici.
Les épreuves seront ouvertes aux athlètes (moteurs, visuels et IMC) et concerneront les athlètes d'Algérie, Maroc (4 équipes), Burkina Faso, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Emirats Arabes Unis, Gambie, Ghana, Irak, Kenya (2 équipes), Madagascar, Mozambique, Portugal, Sénégal, Tunisie (3 équipes), Turquie et Zimbabwe. La délégation de la fédération algérienne sera conduite par Rabeh Halimi (membre fédéral) et celle du GSP sera dirigée par Mehani El Hadi, responsable du handisport au sein du club. Huit entraîneurs nationaux composeront la délégation algérienne et seront chargés de diriger et coacher les athlètes durant le meeting de Marrakech. Il s'agit de Kassouri Abdelhak, Brahmi Abderrahmane, Benmoussa Cherif, Saadoune Hocine, Kahlouche Abdelmadjid, Youcef Redouane, Boudjeltia Youcef et Salhi Tahar, en plus des Kinésithérapeutes Ouitis Brahim et Yaiche Achour Ismail et six guides d'athlètes.

LISTE DES ATHLÈTES RETENUS :

Sélection nationale:

Bahlaz Lahouari, Baka Abdellatif, Berrahal Mohamed,
Kardjena Kamel, Betina Karim, Hamri Lynda, Bentria Firas, Djemai Madjid, Bouzourine
Sid Ali, Boudjadar Asmahane, Medjmedj Nadia, Saifi Nassima, Djelal Safia, Hamdi
Sofiane, Gasmi Mounia, Amchi Mohamed Nadjib, Bakiri Mounir, Missouni Abderrahim,
Benoumessad Louadjeda

GROUPEMENT SPORTIF PÉTROLIERS:

Sahli Nacir, Tedjani Hadi, Hamoumou-Mohamed Fouad, Lounis Souhila, Bousaid Rabah, Bessekek Abdelkader, Mehdi Fatiha,
Boukoufa Achoura, Yahiaoui Hakim.

PRESSE SPORTIVE ALGÉRIENNE (1962-2016):

Evolution constante face aux défis du numérique

La presse sportive algérienne a connu une «évolution» certaine mais reste menacée et doit résisté aux défis imposés par les télévisions, sites électroniques et réseaux sociaux qui montent en puissance.



Dans un paysage qui est en train de connaître un grand «boom» en matière de nombre de journaux spécialisés, la presse sportive algérienne tente tant bien que mal de faire face à la réalité du terrain, parfois truffé d'embûches pour permettre aux lecteurs d'être informés. L'avènement de l'Internet, représenté notamment par les réseaux sociaux, a fini par porter préjudice à la presse sportive en Algérie, dont le nombre de titres a dépassé la barre de 10, estiment les observateurs. Pour Saïd Selhani, membre fondateur du quotidien Echibek en 1993 et ancien responsable du service des sports de l'agence Algérie-Presse-Service (APS), «la presse sportive algérienne a, certes, évolué en termes de pagination puisque le lecteur a droit désormais à plus de 450 pages quotidiennes de sport, mais l'avenir de la presse écrite reste sérieusement menacée par l'avènement du numérique». Honoré le 15 février dernier lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de football (FAF) pour l'ensemble de sa carrière dans le journalisme sportif, Selhani a relevé la «différence de contenu» entre la presse d'hier et celle d'aujourd'hui.»Durant les années 1970-1980, on ne se contentait pas de relater les matchs de football ou bien de rapporter l'information telle quelle, mais il y avait de vrais débats sur le sport en général, notamment avec la réforme sportive de 1977. Aujourd'hui, on cherche plutôt le sensationnel aux dépens d'autre chose», a-t-il regretté, à la veille de la célébration de la journée mondiale de la Liberté de la presse, le 3 mai de chaque année.Se projetant sur l'avenir de la presse sportive algérienne, Selhani s'est dit «sceptique», notamment avec «la crise financière qui sévit» et «le niveau de formation, notamment pour les journalistes arabophones».Messaoud Kadri, membre fondateur du premier journal sportif en arabe, El-Mountakhab en 1985, a estimé de son côté que la presse sportive était «l'otage de certains journalistes qui confondent entre objectivité et devoir de transmettre l'information sans parti pris». Egalement honoré lors de la dernière AGO de la FAF, Kadri a indiqué que la presse sportive «bénéfici(ait) actuellement de tous les moyens nécessaires pour mener à bien sa mission d'informer, contrairement au passé».Et d'enchaîner : «C'est vraiment regrettable de voir des journalistes se transformer en supporters le jour des matchs de leurs clubs favoris. Ils ne se gênent pas d'afficher leurs préférences dans la tribune de presse. Je me demande avec quelle manière ce journaliste transmettra l'information au lecteur sans utiliser ses sentiments». Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962, quatre quotidiens (deux en arabe et deux autres en français), dominaient le paysage médiatique national avec un espace dédié au sport en général et au football en particulier. Le quotidien francophone El Moudjahid était le premier à consacrer dès 1966 une place aux informations sportives avec son supplément «Sports actualités» qui paraissait chaque week-end.1972 verra le lancement du premier hebdomadaire sportif francophone, El-Hadef, dont la rédaction était composée de journalistes issus du quotidien El-Nasr.Il fallait attendre 13 ans pour assister à la naissance de l'hebdomadaire El-Mountakhab. Ces deux derniers titres qui appartenaient au secteur public ont disparu avec l'avènement du pluralisme au début des années 1990.Le secteur privé avait alors pris le relais pour essayer de dominer un marché «vide». En 1991, l'actuel ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, lança «Sada El-Malaïb», consacré à l'actualité footballistique nationale et internationale. En mai 1993, Echibek voit le jour, suivi quelques mois plus tard par l'hebdomadaire Compétition, devenu quotidien en 2007.Echibek, toujours en vente, est considérée actuellement comme le doyen de la presse sportive nationale. En 1999, El Heddaf, suivi deux années plus tard par Le Buteur, ont permis au champ de la presse sportive algérienne d'avoir plus de «concurrence». Depuis, plusieurs titres à l'image de Planète Sport, El Khabar Erriadhi et autre Maracana, tentent de s'imposer en séduisant des lecteurs de plus en plus exigeants. El Heddaf a même lancé sa chaîne de télévision. Les 2 et 3 avril derniers, Alger avait abrité un séminaire des journalistes sportifs africains, organisé en marge de la 10e Convention internationale du sport en Afrique (CISA).
Durant cette rencontre, des journalistes venant d'Algérie, du Kenya, de Tunisie, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal, de Mauritanie et du Cameroun ont débattu de sujets en relation avec la réalité de la presse sportive africaine et évoqué les problèmes auxquels la corporation est confrontée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET BALL

Confiance renouvelée au président Rabah Bouarifi

LES MEMBRES de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), réunis dimanche à Alger en session extraordinaire, ont renouvelé leur confiance au président, Rabah Bouarifi, dont le mandat arrive à terme juste après les Jeux olympiques-2016. Cette AGex provoquée par le président de la FABB à cause du conflit qui l'oppose à six membres sur les neuf composants son bureau exécutif, s'est déroulée en présence de 84 membres sur les 124 qui composent l'Assemblée générale. 56 ont voté pour le renouvellement de confiance au président Bouarifi, 17 ont été pour son départ, alors que 6 se sont abstenus. En ouverture des débats, Bouarifi a expliqué que cette AGex est dueà l'adoption lors de la dernière AG ordinaire (mars 2016), de l'augmentation des indemnités des arbitres, qui est passée de 2000 dinars à 3500 dinars par match. «Avant l'AGO, le bureau s'est réuni pour débattre de la question de l'augmentation des indemnités des arbitres. Proposée à l'assemblée, la revalorisation a été validée. Au lieu de parler et donner leurs avis en travaux, des membres ont quitté les lieux et lancé une pétition qui n'a aucune valeur
à mon sens», a déclaré le président de la FABB, faisant savoir qu'il sollicite «un vote de renouvellement de confiance». De son côté, le porte parole des 6 membres contestataires, Salim Zerouk,a dénoncé l'attitude désobligeante du président dans les médias, sans pour autant donner des arguments précis sur les raisons qui les ont poussés à rentrer en conflit avec lui. A l'issue du vote, Bouarifi s'est montré ému de la confiance accordée par les membres de l'Assemblée générale, se félicitant du bon déroulement de l'ordre du jour de cette AGex. «Nous sommes arrivés à un point de non-retour avec les membres contestataires. Aujourd'hui, la question était claire. L'AG m'a renouvelé sa confiance et ces membres doivent partir, si c'était le contraire, je serais parti», a déclaré
Bouarifi à l'APS. «L'AG a tranché en ma faveur, mais en finalité la famille du basket reste unie, même les membres contestataires sont toujours les bienvenus. Sauf qu'ils ne font plus partie du bureau exécutif», a ajouté Bouarifi. Selon le règlement intérieur de la FABB (article 23), les six membres exclus seront remplacés par des membres suppléants jusqu'à la fin du mandat en cours. L'AGex de la FABB s'est déroulée en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sport, Abdelmadjid Djebab, et du secrétaire générale du comité olympique et sportif algérien, Hafid Izem.

52E FINALE COUPE D'ALGÉRIE/MCA 1 - NAHD 0

Hachoud offre la huitième au Doyen

FICHE TECHNIQUE
Alger, stade du 5-Juillet, temps couvert, terrain en bon état, affluence nombreuse estimée à 70 000 spectateurs, arbitrage de M. Benouza assisté de MM. Etchiali et Gourari. 4e arbitre : Houasnia.
But : Hachoud (82') MCA.
Avertissements : Kacem (33'), Hachoud (78') MCA, Seddiki (51') NAHD.
MCA : Chaouchi, Hachoud, Zeghdane, Bachiri (Bouhenna, 89'), Demou, Kacem, Gourmi, Karaoui, Derrardja, Mokdad, Aouadj (Boucherit, 87').
Entr. : Amrouche-Lazizi.
NAHD : Boussouf, Ouali, Ghazi, Herida, Zeddam, Seddiki, Bendebka, Ouhadda, Choubani, Gasmi, Benaldjia (Mbingui, 80'). **Entr. :** Bouzidi-Dziri.



Alger a retenu son souffle une semaine durant. Elle a vibré ce dimanche 1er mai aux trois quarts, a chanté et dansé toute la nuit, et ce jusqu'à l'aube. Le Doyen en a décidé ainsi. Il s'est offert la huitième coupe de son histoire. Il rejoint au palmarès élogieux l'USM Alger et l'Entente de Sétif. Cela dit, cette 52e finale de l'épreuve populaire, loin d'être au niveau technique escompté aura quand même tenu ses promesses sur le plan de la combativité et du fair-play entre les vingt deux acteurs et les deux, galeries qui sont à féliciter à tout point. Dame coupe a fait son choix et il n'y a rien à redire. Elle a jeté son dévolu sur l'équipe qui en voulait le plus et la plus ambitieuse de métier sur le rectangle vert. Jamais une finale de coupe d'Algérie n'aura suscité un tel engouement en raison d'une question de suprématie que devaient régler hier, dans le temple du 5-Juillet, les deux clubs algérois, le MCA et le NAHD, qui tenaient tant à ce trophée pour sauver leur saison. Les amateurs du spectacle, sont restés sur leur faim malgré la présence, sur le terrain, de nombreuses individualités qui furent transparentes dans ce derby, où le facteur prédominant fut l'engagement physique qui dépassa parfois la régulière, comme l'attestent les nombreux cartons brandis par le l'arbitre Benouza. En somme, le football était, absent sur le terrain, et la faute incombe aux vingt-deux acteurs avant le chef-d'œuvre du latéral droit mouloudéen Hachoud, qui mit fin au suspense au prix d'une frappe rageuse des vingt, cinq mètres, laquelle eut raison du keeper nahdiste Boussouf à neuf minutes de la fin du temps réglementaire. Dans cette opposition à mettre carrément aux oubliettes, l'enjeu l'ayant emporté sur le jeu, le tournant pour le NAHD se situa à la 17e minute lorsque Gasmi perdit son face-à-face avec le dernier rempart mouloudéen Fawzi Chaouchi, après une bévue monumentale de l'arrière central Bachiri. En effet, par la suite, les occasions, de part et d'autre, se comptaient sur le bout des doigts. En somme, le staff technique nahdiste n'a pas vu juste lorsqu'il a misé sur Gasmi, qui fut muselé par les défenseurs mouloudéens. De l'autre côté, le réalisme du MCA fut payant. Ainsi, le Doyen, qui s'est adjugé la 52e édition de la coupe d'Algérie, succède au palmarès de l'épreuve au MO Béjaïa et égale le record de l'ESS et de l'USMA avec huit trophées chacune. **S. S.**

IMPRESSIONS D'APRÈS-MATCH :

LOTFI AMROUCHE (ENTRAÎNEUR DU MC ALGER) :
«Cela a été un match très difficile entre deux équipes qui se connaissent bien. On a su profiter de la seule vraie occasion qu'on s'est créée. Comment ne pas être heureux de procurer autant de joie à ce grand public du Mouloudia, y compris ceux qui n'ont pas pu fairele déplacement. Félicitations pour le Nasria, qui a fait un bon match dans l'ensemble et auquel je souhaite une bonne continuation».

YOUCEF BOUZIDI (ENTRAÎNEUR DU NASR HUSSEIN DEY) :
« Nous avons perdu la rencontre en première mi-temps. Nous avons échoué dans la concrétisation de deux bonnes occasions de scorer alors que le MC Alger a pu le faire sur la seule opportunité qui s'est présentée à lui. Nous avons encaissé ce but à un moment difficile, et la chance a fait le reste. Je suis néanmoins content que le fair-play était de mise, malgré l'important enjeu. C'est la meilleure chose à retenir de cette finale. Je ne dis pas que nos supporteurs n'ont pas droit d'être déçus, mais je leur dis seulement que les joueurs ont tout donné».

Bab-El-Oued danse au rythme du 8e trophée du MC Alger

BAB-EL-OUED, fief par excellence du MC Alger, fut la destinée préférée des supporters du vieux club de la capitale dès le coup de sifflet final de l'arbitre de la finale de la Coupe d'Algérie de football, pour fêter le huitième trophée des Vert et Rouge dans cette épreuve populaire, remporté contre le NA Hussein-dey (1-0) dimanche au stade 5 juillet.
L'antique quartier d'Alger, habillé en Vert et Rouge avant plusieurs jours du match face au NA Hussein-Dey, a «explosé» au moment du seul but de la partie inscrit par le défenseur Abderrahmane Hachoud à la 82ème minute.Le temps du jeu restant fut toutefois très long pour les fans mouloudéens avant que le referee Mohamed Benouza, ne délivre tout ce beau monde en sifflant la fin du match.Tout de suite, toutes des scènes de joie, auxquels Bab-El-Oued est habitué après chaque sacre de leur équipe favorite, se sont emparées de ce quartier, notamment la place des trois horloges, le c£ur de cette commune populaire de la capitale.Klaxons, youyou, vovozila, étaient au rendez-vous avant même que les joueurs mouloudéens ne soulèvent le trophée à environ sept kilomètres de Bab-El-Oued où les dizaines de milliers des supporters qui n'ont pas eu l'occasion d'encourager les siens à partir des tribunes dégustaient à leur manière ces moments historiques dans les différentes artères et rues du fief du club phare de la capitale.La nuit s'annonce d'ailleurs longue à Bab-El-Oued et certainement dans les autres fiefs du Mouloudia, un club réputé pour sa large galerie dans les différentes wilayas du pays.Ces moments de joie viennent faire oublier aux mouloudéens la difficile saison qu'ils vivent encore en championnat où les coéquipiers du capitaine, Fawzi Chaouchi, luttent encore pour leur maintien parmi l'élite. Le huitième sacre du «Doyen» devrait être source de motivation supplémentaire pour les Vert et Rouge afin de s'en sortir en championnat. Grâce à ce valeureux trophée, le MCA rejoint l'ES Sétif et l'USM Alger en tête des clubs les plus titrés en coupe d'Algérie avec huit sacres chacun, tout en portant à 15 le nombre de trophées dans les deux compétitions, championnat et coupe d'Algérie.

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE:

Le CFT sacré

L'ÉQUIPE du Commandement des Forces terrestres (CFT) a remporté la 44ème édition de la Coupe d'Algérie militaire de football, suite à sa victoire 1-0, face à son homologue de la 4ème Région militaire, en finale disputée, dimanche au stade '5 juillet' (Alger).L'unique but de la rencontre a été inscrit par Nacer Aiouaz (82,sp) pour le CFT. Au palmarès de la compétition, l'équipe du Commandement des Forces terrestres succède à son homologue de la Gendarmerie nationale, vainqueur de la 43ème édition, en 2015, suite à sa victoire en finale (2-1) contre son homologue du Commandement des Forces terrestres.

COUPE D'ALGÉRIE JEUNES CATÉGORIES:

La JS Saoura et l'ASMO, vainqueurs

LA FINALE des U 21 a été marquée par la victoire des espoirs de la JS Saoura, un club qui a réussi en inscrivant son nom en lettres d'or dans le livret de l'histoire du football national. En effet, la JS Saoura vient de donner au sud algérien sa première consécration toutes catégories confondues et succédé au palmarès au MC Oran en remportant la Coupe d'Algérie de leur catégorie après avoir largement battu leurs homologues de l'A. Boussaâda sur le score sans appel de 4 à 0, au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Ainsi donc, l'exploit n'a pas eu lieu pour l'ABS qui n'a tenu qu'une mi-temps avant de s'effondrer totalement en seconde période où les Sudistes ont fait cavalier seul, confirmant ainsi leur suprématie et leurs remarquables résultats enregistrés en championnat de Ligue 1. Chez les U 16, l'ASMO a eu le mérite de s'adjuger le trophée sur le terrain et devant le public de l'USMB. Si les Blidéens n'ont pas démérité, il faut convenir que la victoire des Oranais est logique dans la mesure où l'ASMO est réputée par la qualité technique de ses jeunes. Menés au score par l'USMB sur un but du jeune Aït Ziane, les Oranais y ont cru jusqu'au bout, parvenant à égaliser dans le temps additionnel de la partie sur un penalty justement accordé et transformé par Ouamara. Lors de la série des tirs au but, les Oranais se sont montrés plus adroits que leurs homologues Blidéens pour décrocher le trophée

VOLLEYBALL - COUPE D'ALGÉRIE:

Le GSP et le NRBBA en finale

C'EST SUR le même score de trois sets à un que le GS Pétroliers et le NR Bordj Bou-Arréridj se sont qualifiés pour la finale de la Coupe d'Algérie respectivement aux dépens du NC Bejaia et l'ES Sétif. A Bejaia, le choc des demi-finales est revenu au tenant du trophée, la formation de Bordj Bou-Arréridj lequel, malgré un parcours en deçà des espérances en championnat, a su trouver les ressources pour passer l'écueil de l'Etoile sétifienne qui voit pour la seconde saison consécutive son parcours s'arrêter à ce stade de la compétition face au même adversaire. A Bordj Bou-Arréridj, malgré le soutien des supporters bejaouis, dans l'autre demi-finale inédite entre le leader du championnat de l'élite et le NCB, les Pétroliers ont fait valoir leur métier pour atteindre la finale, prévue le 25 juin dans un remake de l'année 2010 face au NRBBA.

EN LORRAINE : ÉLEVEUR CHERCHE PARRAINS POUR POULES



UN JEUNE éleveur de Lorraine, dont les poules ont du être abattues en février, espère pouvoir reconstituer son cheptel grâce au parrainage.
"Parrainer" une poule pour 10 euros, et obtenir en échange des œufs frais... voire une volaille à rôtir : c'est le pari d'un jeune éleveur lorrain qui espère grâce à cette idée reconstituer son cheptel décimé par un problème sanitaire.
"Je compte bien atteindre les 530 poules parrainées d'ici lundi", se réjouit Noël Stef, 31 ans, installé depuis 2012 à Maizières-lès-Vic, en Moselle. "On a même reçu des offres de parrainage depuis le Calvados !", s'amuse-t-il. L'initiative avait permis samedi de faire parrainer 480 poules par 180 volontaires qui, contre 10 euros par gallinacée, recevront d'ici quelques mois des œufs frais bio, des pâtes aux œufs "maison", ou une volaille morte ou vive.
1.400 poules abattues. Noël Stef explique avoir eu cette idée lorsqu'il a été contraint de repartir de zéro, après avoir dû faire abattre en février ses 1.400 poules pondeuses bio, du fait de la présence de salmonelles dans le poulailler. "Le problème avec le bio, c'est que les poules sont élevées en plein air et qu'elles ne prennent aucun antibiotique à titre préventif", explique l'éleveur, qui estime avoir perdu au moins 6.000 euros dans cette mésaventure, et en appelle donc à la bonne volonté des "parrains" pour se refaire.

"ALLO LA POLICE ?" LE PIRE ET LE MEILLEUR DES APPELS REÇUS PAR LE 17



UN BRIGADIER a compilé les perles des appels au "17 police-secours". En voici quelques extraits savoureux.
"J'ai frappé ma femme, je voudrais savoir si je peux déposer plainte contre moi-même, elle ne veut pas le faire" : au "17 police-secours", il y a souvent des appels farfelus, qu'un policier recense inlassablement pour faire rire et oeuvre de prévention Une compilation savoureuse. Dans Allo la police, qui sort mercredi aux Editions du Cherche-Midi, le brigadier Matthieu Kondryszyn, 31 ans, livre les meilleures perles reçues au "17", où sont centralisés les appels des "requérants", comme il dit. Il exerce depuis 2012 à l'état-major de Paris après des années de terrain. "Mon premier appel, c'était un type qui avait utilisé un Kärcher pour laver sa voiture", explique-t-il. "Comme l'engin ne fonctionnait pas, il demandait que le gérant le rembourse. J'ai trouvé cela à la fois drôle et extravagant : nous sommes un service d'urgence quand même ..."
Depuis il note tout - plus de 2.000 à lui tout seul - et reçoit également les perles de ses collègues. Il a rassemblé ce qu'il estime être le plus significatif et insolite, excluant les "insultes bêtes et méchantes".

Un arroseur en série recherché par la police londonienne

DEPUIS JANVIER, un conducteur, au volant d'un 4x4 Toyota, fonce dans les flaques pour arroser les passants.
La police londonienne a lancé un appel pour retrouver un individu circulant dans un 4x4 Toyota qui prend un plaisir pervers à foncer dans les flaques d'eau pour arroser les passants, raconte le Timeslundi. A l'affût de flaques d'eau. "White Chapel avait Jack l'étrangleur (...) et le tueur de chats de Croydon court toujours", relève le très sérieux quotidien conservateur, ajoutant à la liste des "criminels" l'éclabousseur de Kentish Town, quartier du nord de Londres. A chaque averse, un événement quasi quotidien dans la capitale britannique, l'individu patrouille dans les rues à bord de son 4x4 jusqu'à ce qu'il trouve une flaque d'eau à proximité d'un trottoir, et fonce dans la flaque pour éclabousser les passants.
Filmé en pleine récidive. Il a commis une erreur récemment : passer deux fois sur la même flaque, après avoir fait demi-tour pour venir éclabousser à nouveau le même groupe



d'usagers attendant un bus. Il a ainsi été pu être filmé par une passante qui a transmis la vidéo à la police, précise le Times. Mais le véhicule, un 4x4 Toyota noir, n'était ni enregistré, ni assuré et la police de Camden a appelé la population à coopérer pour arrêter l'arroseur en série, qui sévirait depuis janvier. Une infraction depuis 1988. Éclabousser délibérément les passants en conduisant, expression d'une conduite égoïste ou agressive, est à ce titre une infraction selon le code de la route de 1988.

EN NORVÈGE, UNE MINISTRE SAUTE À L'EAU POUR VIVRE LA SITUATION DES MIGRANTS

SYLVI LISTHAUG, la ministre norvégienne de l'Immigration, est la cible de nombreuses moqueries depuis qu'elle a accepté de tenir le premier rôle dans une exercice de sauvetage avec les équipes de Frontex.



Son plongeon a fait "flop". La ministre norvégienne de l'Immigration s'est jetée dans la Méditerranée mardi 19 avril, selon elle pour adopter le point de vue des centaines de migrants qui risquent chaque jour leur vie en franchissant le mer Égée. Alors qu'elle se trouvait au large de Lesbos, sur le navire de l'équipe norvégienne de Frontex (Agence européenne de gestion des frontières extérieures de l'UE), Sylvi Listhaug a tenu à marquer son déplacement par cette expérience symbolique. La responsable avait néanmoins revêtu une combinaison de survie, un luxe dont ne bénéficient pas les réfugiés qui tentent d'entrer en Europe.
auvetage. Après quelques minutes passées à barboter dans la mer, la ministre a pu être repêchée par les sauveteurs norvégiens. "Vous ne pouvez pas vous mettre dans la même situation que les réfugiés, mais vous pouvez la voir depuis leur point de vue, ce que c'est d'être dans l'eau" a-t-elle déclaré à l'agence de presse NTB. Sur TV2, elle s'est encore justifiée : "J'ai parlé avec l'équipage, qui m'a raconté des histoires horribles. Ce sont des héros qui ont sauvé plus de 3.000 personnes. Lorsqu'ils m'ont proposé de voir comment ils travaillaient, il est clair que j'ai accepté. Il aurait été totalement impoli de ma part de ne pas le faire."

Le saviez-vous

LE TRADUCTEUR EN CHEF POUR LE PARLEMENT EUROPÉEN PARLE 32 LANGUES !



Apprendre une nouvelle langue est l'une des tâches les plus difficiles qui nécessite beaucoup de détermination et de travail. Être trilingue ou quadrilingue est déjà impressionnant, mais qu'en-est-il pour quelqu'un qui parle couramment beaucoup plus que trois ou quatre langues ?
Ioannis Ikonomou, le traducteur en chef pour le Parlement européen parle couramment 32 langues vivantes. Sa langue maternelle est le grec, à l'âge de six ans il a appris l'anglais, viennent ensuite l'allemand, l'italien, le russe, le français, le chinois… plus encore, cet homme maitrise une douzaine de langues mortes.

UN BLOUSON PORTÉ PAR PRINCE DANS "PURPLE RAIN" MIS AUX ENCHÈRES

UNE FOIS, DEUX FOIS, TROIS FOIS - La pièce de vêtement, estimée à 6.000 dollars, avait été donné par Prince à sa maquilleuse et coiffeuse à l'issue du tournage.



C'est un blouson noir et blanc, à épaules larges, taille serrée et manches en cuir, que Prince arborait dans la fameuse scène de la moto de son film Purple Rain. Le vêtement va être mis aux enchères le 29 juin prochain, a annoncé, vendredi, la maison Profiles in History.
Une première, et peut-être une dernière. Estimé à 6.000 dollars, ce blouson avait été donné par Prince à sa maquilleuse et coiffeuse à l'issue du tournage de ce long-métrage, sorti en 1984 et inspiré des débuts du chanteur. "C'est sans aucun doute l'élément le plus important de garde-robe porté par Prince dans un film qui ait jamais été mis aux enchères", a affirmé le président de Profiles in History, Joe Maddalena. "C'est une première, et peut-être une dernière car le reste de ses costumes est peut-être dans sa garde-robe personnelle."
Oscar de la meilleure musique. Prince, décédé soudainement la semaine dernière dans des circonstances qui restent encore à éclaircir, avait remporté l'Oscar de la meilleure bande-originale pour Purple Rain. Sa carrière sur grand écran avait néanmoins été écourtée après les échecs de ses deux autres long-métrages, Under the Cherry Moon, sorti en 1986, et Graffiti Bridge, diffusé quatre ans plus tard.

Teslasuit, un costume haptique de réalité virtuelle

Sentir l'impact d'un coup, une étreinte, la chaleur, le froid, la pluie, le vent, tout cela dans un monde virtuel, c'est ce que propose le Teslasuit. Ce costume, taillé pour la réalité virtuelle, est équipé d'un système haptique qui repose sur de la stimulation musculaire électrique. Si l'expérience semble très prometteuse, le prix tend plus vers la haute couture que le prêt-à-porter...

La réalité virtuelle devrait connaître un élan significatif cette année avec l'arrivée de nouveaux casques aux performances prometteuses. À la clé, une immersion poussée dans les mondes virtuels des jeux vidéo et peut-être les prémices de ce que seront un jour les réseaux sociaux, les messageries instantanées et les sites de rencontre. Si tout ceci mettra sans doute plusieurs années à s'imposer dans les usages et pour toucher un public large, certains voient déjà un peu plus loin. L'objectif est d'atteindre encore plus de réalisme en introduisant le sens du toucher. La plupart des expérimentations dans ce domaine reposent sur l'utilisation de gants à retour haptique qui permettent de sentir un objet virtuel voire d'éprouver des effets physiques comme un coup de poing.

Quitte à jouer l'immersion totale dans un monde virtuel, autant pousser l'idée jusqu'au bout, en appliquant des retours d'effets réalistes à tout le corps. Voilà l'ambition de Tesla Studios, une jeune entreprise britannique qui a conçu un costume censé



ajouter les sens à la réalité virtuelle. Ce Teslasuit est équipé d'un système haptique qui repose sur de la stimulation musculaire électrique. Un réseau d'électrodes incorporé dans le tissu de la veste et du pantalon est réparti sur des points précis des membres supérieurs et inférieurs, le torse et le dos.

En variant l'intensité et la durée, l'électrostimulation peut restituer la sensation d'un contact physique comme lorsque deux personnes se touchent ou s'étreignent mais également des effets d'explosion ou d'impact de projectiles. Le graal de tous les amateurs de jeux vidéo en somme. Par ailleurs, un module permet de contrôler la température pour reproduire les conditions météorologiques que les utilisateurs peuvent rencontrer durant leurs aventures. Ainsi, le Teslasuit promet de faire ressentir la chaleur du soleil, le froid de la neige mais aussi le vent et la pluie.

Compatible avec les ordinateurs, les smartphones et les consoles de jeu

L'électronique est embarquée dans une ceinture dont la boucle renferme la mémoire de stockage qui contient la base de données des effets haptiques, une batterie et le module Bluetooth pour la connexion avec la source externe. La combinaison est compatible avec les ordinateur Windows, Linux, Mac OS, les smartphones et tablettes sous Android et iOS, les consoles de jeu (PlayStation et Xbox) et tous les appareils utilisant du Bluetooth. Elle fonctionne avec les lunettes et casques de réalité virtuelle existant et à venir tels que l'Oculus Rift, le Vive d'HTC ou encore le PlayStation VR.

Si le jeu vidéo semble être le débouché le plus évident pour un tel produit, ses concepteurs évoquent d'autres usages dans les domaines de la santé (rééducation), du sport, des rencontres virtuelles, de l'ingénierie mais aussi du cinéma avec la possibilité d'ajouter des modules spécifiques pour faire de la capture de mouvement.Pour le moment, un seul jeu vidéo nommé VR Digital Paintball est déjà compatible avec cette technologie. Tesla Studios a prévu un kit de développement pour permettre aux éditeurs d'ajouter des effets haptiques à leurs titres. Le succès du concept repose bien évidemment sur la disponibilité d'une offre de contenus la plus riche possible. Or, le prix d'un Teslasuit n'est pas propice à une expansion rapide.

Fairphone 2 : Le smartphone écologique est désormais disponible en France



LE SMARTPHONE équitable Smartphone 2 est désormais disponible sur le marché français pour le prix de 530 euros. En ces temps de conférence pour le climat (COP21), il est toujours intéressant de relever les initiatives éthiques dans le domaine du high-tech. En matière de smartphone, le précurseur dans le domaine reste le néerlandais Fairphone, qui avait frappé un grand coup sur le marché avec son premier smartphone du même nom. Le fabricant a récidivé en juin dernier en dévoilant le Fairphone 2 qui pousse le concept de smartphone écologique haut de gamme encore plus loin. Un téléphone qui est désormais disponible sur le marché français.

Le FairPhone 2 très facile à réparer

L'intérêt premier du Fairphone 2, c'est qu'il est entièrement démontable et que les composants qui viendraient à être endommagés sont très facilement interchangeables, ce qui permet de garder son téléphone plus longtemps qu'un smartphone classique souvent très compliqué à réparer. Pour preuve, le célèbre site iFixit a donné la note de 10/10 au FairPhone 2 pour sa facilité à être démonté et réparé. Un beau pied de nez à l'obsolescence programmée.

Côté hardware, le FairPhone 2 embarque une configuration plutôt solide puisque l'on retrouve un écran Full HD de 5 pouces (avec Gorilla Glass 3). Il est doté d'un processeur Snapdragon 801 appuyé par 2 Go de mémoire vive et dispose d'une capacité de stockage de 32 Go extensibles via une carte microSD. Il dispose de deux capteurs, un de 8 millions de pixels à l'arrière et un second de 5 mégapixels en façade et il évolue sous Android 5.1 Lollipop. La solidité de l'ensemble est assurée par une coque renforcée.

Le FairPhone 2 disponible en France

La fabrication du téléphone est assurée grâce à des matériaux issus de zones hors conflits et les conditions de travail des ouvriers sur les chaînes de montage en Chine sont rigoureusement contrôlées.

Les salaires y sont également plus élevés que la normale. Le FairPhone est donc disponible à la vente en France. Il est vendu en physique dans la boutique Centre Commercial de Paris, mais aussi sur le web au prix de 530 euros.

Conduire sa voiture par la pensée grâce aux ondes cérébrales

DES CHERCHEURS chinois ont mis au point un système de contrôle d'une automobile via un casque EEG (pour électroencéphalogramme). Il transforme l'activité électrique du cerveau en commandes pour faire avancer, reculer et s'arrêter le véhicule. Au-delà de la faisabilité, l'intérêt d'une telle technique soulève des doutes à l'heure où l'avenir de l'automobile semble placé sous le signe des systèmes autonomes.

Vous trouvez que la voiture autonome n'est pas suffisamment futuriste ? Attendez de voir ce que des chercheurs chinois de l'université de la ville de Tianjin ont mis au point : une voiture qui se contrôle par l'esprit. Plus exactement, les scientifiques ont relié un casque qui capte l'activité du cerveau à une voiture, ce qui permet au conducteur qui se concentre de donner des instructions au véhicule sans lever la main.

L'expérience a été concluante dans la mesure où le conducteur a pu faire avancer, reculer et s'arrêter le véhicule ou encore verrouiller et déverrouiller les portières. Zhang Zhao, qui a travaillé sur le projet, a confié à l'agence Reuters que l'équipement se basait sur 16 capteurs électroencéphalographiques mesurant l'activité électrique du cerveau. Il s'agit d'un logiciel développé par son équipe qui permet de trier ces informations et de les traduire en ordres donnés à la voiture.

On peut légitimement se demander à quoi cela peut servir



alors que l'innovation dans l'industrie automobile se tourne massivement vers la voiture autonome, qui n'aurait pas besoin d'un pilote. Un Elon Musk est allé jusqu'à dire qu'une voiture était un engin de mort, une balle de plusieurs tonnes projetée à plus de 100 km/h et conduite par des humains dont les réflexes sont loin d'être efficaces. Google, de son côté, a abandonné l'idée de faire des voitures semi-autonomes très vite, en voyant à quel point la déconcentration au volant était un problème et souhaite foncer vers une autonomie totale.

« Humaniser » le comportement des voitures autonomes

Du coup, cette technologie chinoise, qui remet l'humain au poste de conduite, semble à première vue complètement anachronique. Pourtant, le professeur Duan Feng qui a dirigé le projet ne l'entend pas de cette manière. Pour lui, l'idée, à terme, serait de combiner le contrôle par le cerveau et la voiture autonome, pour fluidifier toujours plus les interactions entre le véhicule et le passager. Par exemple, sur une Tesla Model S, il faut aujourd'hui activer le clignotant dans la direction souhaitée pour que la voiture fasse un dépassement. Avec cette technologie, le conducteur pourrait simplement penser qu'il est temps de dépasser ou de se rabattre et la voiture suivrait l'ordre dans la limite de la faisabilité.

« Les voitures, qu'elles soient autonomes ou non, sont des machines qui doivent servir les humains. Ainsi, nos intentions doivent être clairement perçues », affirme Duan Feng. On peut imaginer assez facilement comment une telle technologie pourrait être utilisée pour humaniser le comportement des voitures autonomes. Dans une Model S lancée seule sur l'autoroute par exemple, il est possible d'avoir quelques petites frayeurs quand elle se rabat trop près d'un camion. Si cette voiture pouvait lire la poussée d'inquiétude des passagers, elle pourrait alors ajuster sa course.

Gaspillage alimentaire : un tiers de la nourriture est gaspillée ou perdue tous les ans dans le monde

Les consommateurs et les détaillants de denrées alimentaires peuvent, par de simples gestes, réduire considérablement les 1,3 milliard de tonnes de nourriture perdues ou gaspillées chaque année et contribuer ainsi à bâtir un avenir durable, selon une nouvelle campagne mondiale pour la réduction du gaspillage alimentaire lancée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la FAO et leurs partenaires.



La campagne Think.Eat.Save (Réduisez votre empreinte) vient appuyer l'initiative Save Food (gérée par la FAO et Messe Düsseldorf) qui vise à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires le long de la chaîne de production et de consommation alimentaires. Elle s'inscrit aussi dans la logique des initiatives Faim Zéro du Secrétaire général des Nations Unies.

La nouvelle campagne cible spécifiquement les aliments gaspillés par les consommateurs, les détaillants et le secteur hôtelier et de la restauration. Elle mobilise l'expertise d'un certain nombre d'organisations, notamment WRAP (Waste and Services Action Programme) et Feeding the 5000 ainsi que d'autres partenaires, sans oublier les gouvernements nationaux qui bénéficient d'une expérience notable en matière de ciblage et de modification des pratiques entraînant du gaspillage.

Think.Eat.Save. vise à accélérer la lutte contre le gaspillage tout en offrant un portail pour une vision globale et le partage d'informations sur les nombreuses initiatives actuellement en cours à travers le monde.

Au niveau mondial, un tiers de la nourriture produite - soit en valeur environ 1 milliard de dollars - est perdue ou gaspillée dans les systèmes de production et de consommation alimentaires, selon les données recueillies par la FAO. Les pertes se produisent surtout dans les phases de production - récolte, transformation et distribution - alors que les gaspillages se produisent généralement au niveau du détaillant et du consommateur à l'autre bout de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Selon la FAO, environ 95 pour cent des pertes et du gaspillage d'aliments dans les pays en développement sont des pertes involontaires qui surviennent aux premiers stades de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ces pertes sont dues à des contraintes financières et de gestion et à des limitations dans les techniques de récolte, ainsi qu'à des défaillances au niveau du stockage et des installations de refroidissement là où les conditions climatiques sont difficiles. Elles sont dues également à des problèmes d'infrastructures, d'emballage et de commercialisation.

Cependant, dans le monde développé, la situation n'est pas idyllique. Lors de la fabrication des produits alimentaires et de la vente au détail, de grandes quantités de nourriture sont gaspillées en raison de pratiques inefficaces, de normes de qualité qui mettent exagérément l'accent sur l'aspect, d'erreurs sur les étiquettes de péremption et des comportements de consommateurs prompts à jeter la nourriture comestible suite à des achats non justifiés. A signaler aussi, parmi les causes de gaspillage, le stockage inapproprié et les repas disproportionnés.

Un gaspillage économique considérable dans les pays développés

Le volume des aliments gaspillés par habitant est compris entre 95 et 115 kg par an en Europe et en Amérique du Nord/Océanie, alors qu'en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est, ce chiffre se situe entre 6 et 11 kg.

Selon WRAP, au Royaume-Uni une famille moyenne pourrait économiser 680 livres sterling par an (780 euros) et le secteur hôtelier et de la restauration, 724 millions de livres sterling (837 millions d'euros) si le problème du gaspillage était réglé.

« Au Royaume-Uni, nous avons montré comment la lutte contre le gaspillage alimentaire, au travers du dialogue avec les consommateurs et l'établissement de conventions collectives avec les détaillants et les marques, pouvait réduire les pressions environnementales et soutenir la croissance économique », souligne Liz Goodwin, présidente du conseil d'administration de WRAP.

« La croissance démographique en cours va accentuer la pression sur les ressources. Aussi sommes-nous heureux d'être les partenaires du PNUE et de la FAO dans cette campagne qui s'annonce sous de bonnes augures pour régler le problème du gaspillage alimentaire à l'échelle mondiale », ajoute-t-elle.

L'action de l'Union Européenne

Comme dans d'autres parties du monde, l'Union européenne se penche sur la question du gaspillage alimentaire, et la Commission européenne pèse de tout son poids en faveur de cette nouvelle campagne.

« Dans l'UE, nous nous sommes fixé comme objectif d'ici à 2020 la réduction de moitié du gaspillage alimentaire et l'élimination de l'enfouissement. La Commission a l'intention de présenter, l'année prochaine, des idées sur la durabilité du système alimentaire en mettant l'accent sur le problème du gaspillage alimentaire », indique M. Janez Potočnik, Commissaire européen chargé de l'environnement.

« Moins de déchets alimentaires conduirait à une utilisation des terres plus efficace, une meilleure gestion des ressources en eau, une utilisation plus durable du phosphore, et cela aurait des répercussions positives sur le changement climatique. Notre travail s'inscrit parfaitement dans le cadre de cette initiative », affirme M. Potočnik.

Un gaspillage absurde

« Dans un monde de sept milliards d'individus qui devraient passer à neuf milliards en 2050, le gaspillage de la nourriture n'a aucun sens économique, environnemental ou éthique », affirme M. Achim Steiner, Sous-Secrétaire général et Directeur exécutif du PNUE.

« Outre les répercussions sur les coûts, il faut savoir que la terre, l'eau, les engrais et le travail requis pour faire pousser les aliments sont également gaspillés, sans compter les émissions de gaz à effet de serre produites à la fois par la décomposition des aliments dans les sites d'enfouissement et par le transport de la nourriture, qui est finalement jetée », fait valoir M. Steiner. « Pour faire émerger une vision d'un monde véritablement durable, nous devons transformer la façon dont nous produisons et consommons nos ressources naturelles. »

De son côté, M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, souligne : « Ensemble, nous pouvons inverser cette tendance inacceptable et améliorer des vies. Dans les régions industrialisées, près de la moitié des aliments gaspillés, soit environ 300 millions de tonnes par an, sont le fait des producteurs, des détaillants et des consommateurs qui jettent la nourriture alors qu'elle est encore propre à la consommation. Ceci dépasse la production alimentaire nette totale de l'Afrique subsaharienne, et suffirait à nourrir les quelque 870 millions d'affamés que compte la planète. »

Et M. Graziano da Silva d'ajouter : « Si nous pouvons aider les producteurs à réduire les pertes grâce à de meilleures méthodes de récolte, de transformation, de stockage, de transport et de commercialisation, et allier cela à des changements profonds et durables des habitudes alimentaires, alors nous verrons un monde plus sain et libéré de la faim. »

« Aucun autre domaine n'est aussi emblématique quant aux opportunités qui permettraient l'avènement d'un monde beaucoup plus économe en ressources et plus durable. Et aucune autre question ne saurait mieux que celle-ci fédérer le Nord et le Sud, les consommateurs et les producteurs, partout dans le monde, autour d'une cause commune », affirme M. Steiner.

Le gaspillage alimentaire affecte la durabilité même de nos sociétés

Le système alimentaire mondial a de profondes répercussions sur l'environnement et le fait de produire plus de nourriture que ce qui est consommé ne fait qu'exacerber les pressions dont voici quelques exemples :

- Plus de 20 % de toutes les terres cultivées, 30 % des forêts et 10 % des prairies sont en cours de dégradation ;
- Au plan mondial, 9 % des ressources en eau douce sont exploitées, dont 70 % par l'agriculture irriguée ;
- L'agriculture et les changements dans l'utilisation des terres, notamment la déforestation, contribuent pour plus de 30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre ;
- Globalement, le système agro-alimentaire représente près de 30 % de la consommation finale d'énergie disponible ;
- La surpêche et la mauvaise gestion des pêcheries contribuent à la diminution du nombre de poissons : aujourd'hui, 30 % des stocks de poissons marins sont surexploités.

Pour que la campagne atteigne son gigantesque potentiel, tout le monde doit s'impliquer : les familles, les supermarchés, les chaînes hôtelières, les écoles, les clubs sportifs et sociaux, les chefs d'entreprises, les maires, les dirigeants nationaux et mondiaux...

En Chine, des smart-baguettes pour détecter les aliments dangereux

En Chine, où les scandales alimentaires sont légion, depuis les huiles de cuisson frelatées jusqu'à la viande de renard, le géant de l'internet Baidu a conçu des baguettes censément capables d'analyser pour les gourmets inquiets le contenu de leur déjeuner.



Les baguettes sont l'emblème de la cuisine asiatique. Le géant de l'informatique chinois Baidu se prépare à mettre sur le marché des baguettes connectées capables d'analyser électroniquement un plat et de mettre en garde en cas d'intoxication alimentaire potentielle.

Les scandales alimentaires font partie du quotidien en Chine, où les médias font volontiers état d'œufs teintés de colorants nocifs ou de viandes avariées mélangées puis revendues sous de fausses dates de fabrication. Du lait contaminé à la mélamine avait provoqué en 2008 la mort de six enfants. La Chine est notamment régulièrement secouée par des scandales dits de l'huile de caniveau, fabriquée à partir d'huiles déjà utilisées et autres déchets récupérés à la sortie des restaurants, et revendue ensuite à prix cassé et en toute illégalité aux petits restaurateurs et vendeurs de rue.
Les autorités sanitaires avant tenté l'an dernier d'enrayer ce business florissant : une centaine de personnes avaient été interpellées et vingt emprisonnées (dont deux écopant d'une détention à perpétuité), au cours d'une campagne très médiatisée.

Une blague du premier avril qui devient réalité

L'idée de smart-baguettes avait tout d'abord été présentée lors d'une vidéo du premier avril, mais le formidable enthousiasme provoqué a incité le groupe à se pencher sérieusement sur la question, a expliqué à l'AFP un porte-parole de Baidu. La nouvelle étape de développement du produit a ainsi été finalement présente par le géant chinois du Web, sous forme d'une vidéo édifiante. On y voit la paire de baguettes — fines mais bourrées d'électronique — être plongée successivement dans plusieurs bols d'huile de cuisson.
Des capteurs analysent sa température et sa composition, et un smartphone connecté aux baguettes affiche ensuite les diverses informations recueillies. Si l'huile est jugée impropre à la consommation, une petite diode sur les baguettes clignote en rouge. Sur les réseaux sociaux chinois, l'invention était saluée chaleureusement par les internautes, qui, cependant, doutaient parfois de son efficacité. « Comment apprécier sa nourriture dans ces conditions ? », se lamentait un utilisateur de la plateforme de microblogs Weibo. « Si j'emporte ces baguettes partout avec moi, je finirai par mourir de faim », ironisait un autre. Ces « baguettes intelligentes » ne sont pas encore disponibles à la vente, Baidu n'ayant fabriqué pour l'instant qu'un nombre limité de prototypes, a précisé le porte-parole du groupe, qui n'a pu avancer aucune date de lancement sur le marché.

Certains somnifères augmenteraient le risque d'Alzheimer



L'UTILISATION à long terme de certains somnifères ou médicaments contre l'anxiété de la famille des benzodiazépines pourrait augmenter sensiblement le risque de développer une maladie d'Alzheimer, selon une étude franco-canadienne publiée mercredi.
Pendant six ans, les chercheurs ont étudié 1.796 cas d'Alzheimer répertoriés dans un programme d'assurance médicale canadien et les ont comparés à plus de 7.000 personnes en bonne santé, de même âge et de même sexe. Dans l'étude publiée sur le site du British Medical Journal, ils ont montré que la prise de benzodiazépines durant plus de trois mois était associée à un risque accru d'Alzheimer pouvant atteindre 51 %.
L'association était notamment liée à la durée d'exposition et était plus importante en cas d'utilisation de benzodiazépines ayant une longue durée d'action.
Les auteurs de l'étude, parmi lesquels des chercheurs de l'Inserm et de l'université de Montréal, soulignent que leurs résultats renforcent la suspicion d'un lien direct possible entre prise de benzodiazépines et la maladie d'Alzheimer, même si ce lien doit encore être confirmé. Les benzodiazépines, notent-ils, constituent incontestablement des outils précieux pour traiter des troubles de l'anxiété et des insomnies temporaires. Mais ils ajoutent que les traitements devraient être de courte durée et ne pas dépasser trois mois.

L'utilisation des benzodiazépines devrait être limitée dans le temps

Les résultats de l'étude vont dans le sens des mises en garde lancées par les autorités sanitaires de plusieurs pays contre l'utilisation des benzodiazépines, notamment chez les personnes âgées, en raison d'effets secondaires d'ordre cognitif. C'est le cas de la France où l'agence du médicament ANSM critiquait en janvier dernier des durées de traitement encore souvent trop longues, avec des patients prenant ces médicaments en continu pendant plusieurs années, malgré les risques neuro-psychiatriques, de chute ou de dépendance encourus.
Selon l'ANSM, 11,5 millions de Français ont consommé au moins une fois une benzodiazépine en 2012, dont 7 millions pour l'anxiété et 4,2 millions pour des troubles du sommeil. Les consommateurs avaient en moyenne 56 ans et étaient, pour près des deux tiers, des femmes. Un tiers des femmes de plus de 65 ans prenaient une benzodiazépine contre l'anxiété et près d'une sur cinq pour dormir.
Pour limiter l'utilisation des somnifères de la famille des benzodiazépines qui n'ont qu'un effet faible sur le sommeil, la Haute Autorité de santé (HAS) a pour sa part préconisé en juillet dernier de réduire leur remboursement par la sécurité sociale de 65 % actuellement à 15 % à l'avenir.

Questions ? Réponses !

COMMENT AIDER SON ENFANT À CHOISIR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE ?



Arrivé à la rentrée scolaire, comment choisir l'activité sportive de son enfant ? Vaut-il mieux opter pour un sport d'équipe ou un sport individuel ? Quelques conseils pour aider votre enfant à choisir son sport.

Sport : ne rien imposer à votre enfant

En observant quelques principes généraux, vous l'aiderez à se sentir bien dans son activité. D'abord, laissez-le choisir son sport. C'est essentiel, et vous préserverez ainsi sa motivation comme… vos relations futures ! Incitez-le à panacher les disciplines. L'alternance entre sports collectifs et individuels lui permettra de se confronter aux victoires et défaites, seul ou en groupe. Une bonne école de la vie… Il est important également que l'activité sportive reste un jeu, et que votre enfant y prenne du plaisir. Ne lui imposez pas par exemple, de participer à des compétitions s'il n'en a pas envie.

À quel âge mettre son enfant au sport ?

Dès la maternelle, c'est-à-dire vers 2 ans, vous pourrez l'initier à la gymnastique. La Fédération française de gymnastique propose des cours spécifiques Baby Gym. Destinée aux enfants de 2 à 4 ans, cette activité contribue à leur développement général sur les plans moteur, affectif et intellectuel. Pour une meilleure adaptation à ce très jeune public, « elle utilise les particularités des activités gymniques sur un mode ludique », précise la FFG.
De 6 à 12 ans, il pourra se lancer dans l'apprentissage d'un sport en particulier : art martial, tennis, football, équitation… Ensuite et jusqu'à 15 ans, c'est-à-dire en pleine puberté, votre enfant aura besoin de se dépenser davantage. La pratique deviendra ainsi plus intense.

Les démarches : le certificat médical

Enfin n'oubliez pas que pour inscrire votre enfant dans un club de sport et lui prendre une licence, vous devrez être en possession d'un certificat médical. Il devra être daté de moins de 120 jours si c'est la première fois que vous inscrivez l'enfant dans une activité. Si en revanche il s'agit du renouvellement d'une inscription, le certificat devra dater de moins de 180 jours.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF

AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERES URBAINES

NIF : 296708010106737

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :
01) L'appel d'offres ouvert **n° 01/2016** relatif à l'achèvement de la **réalisation en TCE et VRD du projet 106 logements promotionnels aidés (LPA) FNPOS à Tindouf Lotfi**
Parus dans les quotidiens nationaux *EL FEDJR* et *LE JEUNE INDEPENDANT* le 16/03/2016 et *le BOMOP* n° 1489 de la semaine du 20 au 26 mars 2016.

02) L'appel d'offres ouvert n° 02/2016 relatif à l'achèvement de **la réalisation en TCE et VRD de 116 logements socio-participatifs (LSP) FNPOS à Tindouf Lotfi**
Parus dans les quotidiens nationaux *EL HIWAR* le 16/03/2016 et *le COURRIER D'ALGERIE* le 17/03/2016 et *le BOMOP* n° 1489 de la semaine du 20 au 26 mars 2016
Que lesdits appels d'offres sont déclarés **INFRUCTUEUX**, en application de l'article n° 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

Le directeur

Le Jeune Indépendant **du 02/05/2016/ANEP N° 414 969**

SOS

Aux âmes charitables

Père de famille, 64 ans, avec enfants à charge handicapé, maladie chronique en neurologie, sous traitement depuis 1990 à ce jour, je fais appel aux âmes charitables frères, sœurs, car je n'arrive pas à rassembler une somme de 35 000 DA, besoins pour mes soins chroniques.
Le remboursement se fera dans 8 mois incha'Allah, avec garantie acte notarié, SVP aidez-moi SVP car je souffre énormément. Merci, que Dieu vous bénisse (un dossier complet est déposé au journal).
Prière me contacter au (0556)17.87.05



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment mettre sa silhouette en valeur quand on est ronde ?



On a (presque) toutes une partie de notre corps que l'on n'aime pas au point de vouloir la camoufler. Grâce à cet article, découvre des petites astuces pour te sentir mieux dans tes vêtements...

Les couleurs

Tout le monde le sait, l'ennemi numéro un, quand on veut donner l'illusion que l'on est plus mince, est bien le pantalon blanc ! Celui-ci est même à réserver aux fines silhouettes. Privilégie donc les couleurs sombres, telles que le noir, le gris foncé, le marron ou le bleu marine, qui vont t'affiner considérablement par rapport aux couleurs claires et pastels. Et si tu ne veux pas avoir l'air d'être en marche pour l'enterrement de ton chat, n'hésite pas à utiliser des accessoires colorés et flashy, qui vont égayer ta tenue. Foulard, ceinture, collier, chapeau… Tu as l'embarras du choix !

Les talons

En plus de se sentir plus féminine et séduisante, porter des talons donne une illusion de grandeur et affine les jambes.



Si tu n'es pas à l'aise en talons, inutile de les choisir trop hauts au risque de ne pas savoir marcher correctement. Des talons de 3 à 5 centimètres suffisent amplement pour donner l'allure et l'assurance d'un mannequin sur son podium !

Les imprimés

Il y a une règle simple pour les imprimés quand on est ronde : pas de motifs géométriques ou de lignes horizontales.
Ceux-ci vont donner une illusion d'épaisseur et tasser la silhouette, ce que l'on veut surtout pas ! On a bien entendu le droit de porter des imprimés quand même, mais opte plutôt pour les rayures verticales, qui vont allonger ta silhouette, ainsi que les imprimés fleuris que la tendance liberty a ramenés au goût du jour.

Les matières

Il va de soit que si on a un peu de ventre, par exemple, il vaut mieux éviter les matières moulantes et élastiques pour le haut du corps. Choisis plutôt des hauts taille empire, qui sont cintrés à la poitrine et plus amples en descendant sur le ventre. En plus d'être super tendance et de donner un look classe, ils cacheront les petits bourrelets ou poignées d'amour. Si ce sont plutôt tes cuisses qui te posent problème, n'hésite pas à porter des robes ou des jupes avec un collant noir. Mais attention, ce n'est pas parce que l'on est ronde, que l'on doit porter des vêtements larges, des pieds à la tête ! Si tu optes pour un haut effet "lose", tu pourras sans soucis porter un slim brut ou noir.

La règle de base...

L'important est de mettre l'accent sur les parties du corps qui nous plaisent, pour que les autres passent inaperçues. Ainsi, si ta poitrine te plait, par exemple, n'hésite pas à la mettre en valeur par un petit col V, qui en plus, te rendra féminine à souhait. Si tu préfères tes jambes, mise sur les petites jupes, les shorts et les pantalons slim. Si tu as une taille de guêpe, pense à la mettre en valeur par un petit haut cintré ou en portant une ceinture à la taille, qui permettra de bien la marquer.
Si tu aimes tes épaules, dégage-les en portant un dos-nu ou un haut à fine bretelles, qui fera craquer tous les garçons !

RÉUSSIR SON LISSAGE AVEC UN FER



Tes cheveux sont difficiles à dompter et tu rêves d'avoir les cheveux lisses ? Voici quelques conseils à ne surtout pas zapper si tu te sers d'un fer !
Applique une petite dose de produit lissant (crème ou lait) afin de faciliter ton lissage et offrir une protection à ta chevelure.
Présèche correctement tes cheveux. Certains lisseurs (à vérifier à l'achat) fonctionnent sur cheveux légèrement humides. Mais mieux vaut toujours les utiliser sur cheveux secs.
Démêle bien tes cheveux. Commence ton lissage à un ou deux centimètres des racines, puis descends lentement vers les pointes. Au besoin recommence l'opération, surtout sur les mèches de recouvrement.

Petit conseil côté température :

Préfère utiliser un lisseur avec un thermostat que tu positionneras à 180 °C maxi. Ça suffit amplement.
Une fois ton lissage terminé, pschitte un peu de laque à une vingtaine de centimètres pour fixer le mouvement sans le figer !



Les Indiennes entretiennent ensuite leurs cheveux avec de l'huile de noix de coco, de jasmin et de rose. En Inde, des cheveux sains et brillants révèlent la beauté d'une femme. La chevelure est un élément déterminant de l'apparence, qui sera gâchée si celle-ci n'est pas soyeuse et brillante. Pour cela, la règle de base numéro 1 est simple et s'applique à toutes : protégez vos cheveux du vent, de la poussière et de la pollution avec une écharpe en soie ou un bonnet

Café : des vertus insoupçonnées ?

Vigilance garantie !

Principal motif de consommation du café : la recherche d'un effet stimulant. La caféine allonge en effet la durée de vigilance et retarde l'apparition de la sensation de fatigue, notamment lors des tâches intellectuelles ou répétitives. Cette substance agit aussi positivement sur la conduite automobile : des études scientifiques ont montré qu'elle améliore les réflexes et la perception visuelle 1. Mais ces effets varient fortement selon la sensibilité des individus et s'avèrent plus marqués chez les petits consommateurs de café.



Une boisson peu calorique

En parfait stimulant de l'organisme, la caféine entraîne même une augmentation des dépenses énergétiques de base ! Respiration, maintien de la posture, activité intellectuelle consomment alors 16 % d'énergie en plus lorsque le corps est sous l'emprise de la caféine. Mais cette dépense ne représente pas pour autant un pouvoir "amaigrissant" du café ! La boisson est de toute façon très peu calorique, puisqu'une tasse de café apporte seulement 2 à 5 kcal. A condition de le boire sans sucre bien sûr !

SARDINE AUX POMMES DE TERRE

Ingrédients

- 300g de sardine
- 2 c à s de persil haché
- 1 oignon coupé en dés
- 2 tomates coupées
- 5 gousses d'ail écrasé
- 2 c à s de jus de citron
- Sel
- Poivre noir
- Cumin

Pour la sauce :

- 1 oignon
- 2 tomates
- 2 c à s d'huile
- Sel
- Poivre noir
- Paprika
- 200g de pommes de terre
- 1 c à s de tomate concentrée

Préparation

1. Nettoyer bien les sardines en enlevant les arrêtes.
2. Ecraser-les avec une fourchette ensuite ajouter les dés d'oignon, les dés de tomate, l'huile, le sel, le poivre, le persil, le jus de citron, l'ail et le cumin.
3. Former des boulettes et réserver.
4. D'autre part, faire revenir les rondelles d'oignon dans un peu d'huile.
5. Ajouter la tomate coupée, la tomate concentrée, le sel, le poivre et le paprika.
6. Faire revenir pendant 10 minutes ensuite verser dessus 2 verres d'eau.
7. Laver et couper les pommes de terre en rondelles.
8. Dés ébullition de la sauce, ajouter les pommes de terre.
9. Laisser cuire pendant 15 minutes.
10. Ajouter les boulettes de sardine et laisser cuire encore pendant 20 minutes.
11. Avant de servir la kefta de sardine, parsemer avec le persil haché.



GATEAU ROULÉ

Ingrédients

pour un moule (28 x 38 cm)

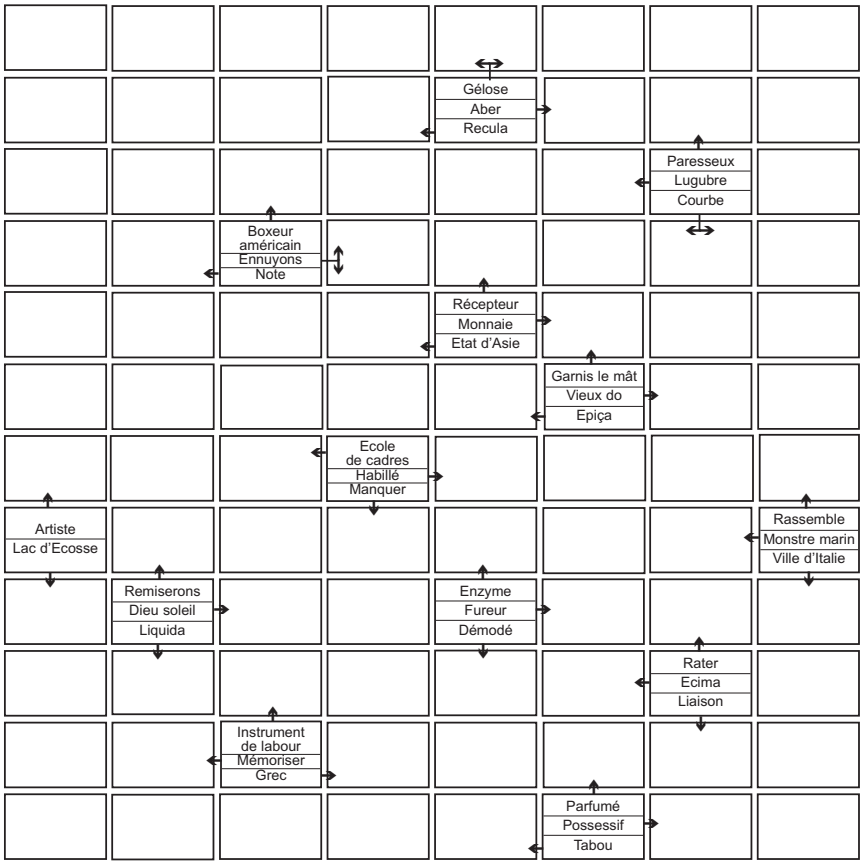
- 3 oeufs
- 3 CS de lait
- 75 gr de sucre
- 75 gr de farine
- 50 gr de Maïzena
- 1 CC de vanille
- 1 CC de levure chimique
- Confiture de votre choix, confiture de lait, sinon Nutella pour les plus gourmands
- Sucre glace

Préparation

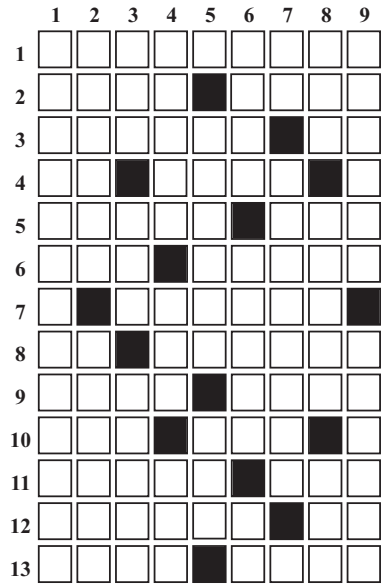
1 - Séparer les blancs des jaunes d'oeufs.
- Dans un saladier, mélanger les jaunes avec le sucre, ajouter le lait,et petit à petit la farine, la Maïzena, la vanille et la levure.
- Battre les blancs en neige, et incorporez-les au mélange précèdent (il ne faut jamais mélanger les blancs d'un seul coup, mais ajouter environ 1/3 des blancs a votre mélange en battant bien pour assouplir la pâte, puis ajouter le reste des blancs en soulevant délicatement la masse pour ne pas les "casser")
- Tapissez une plaque (38 x 28 cm) de papier sulfurisé, et verser la pâte dessus.
- Enfourner dans un four prechauffe' a 180 degrés pendant 10 a 12 min (+ ou - tout dépend des fours, le dessus du gâteau prend une belle couleur blonde dorée).
- A la sortie du four, déposer sur un torchon légèrement humide sur lequel vous parsemez du sucre cristalise') , le rouler délicatement, attention a ne pas écraser le gâteau en le roulant , laisser 10 minutes a peu près.
- Dérouler, et déposer généreusement la garniture de votre choix et rouler-le de nouveau, saupoudrer de sucre glace et couper (3 a 4 cm de largeur), déposer dans des caissettes.



Mots fléchés n° 1385



Mots croisés 9/13 n° 1385



HORIZONTALEMENT

1. Verbiage – 2. Fit son nid – Il peut être chevelu – 3. Expression féline – Guide de mine – 4. La 5 va à Sétif – Court – 5. Etrange – Cri de douleur – 6. Possessif – Rapports – 7. Recouvrent les couronnes – 8. Forme d'être – Griffes – 9. Protubérance – Pas de quoi s'inquiéter – 10. Pépinière de ministres – Rend décent – 11. Dans les ordres – Pour raccourcir – 12. Au pis aller – Agrément américain – 13. Est utile – Contractions involontaires.

VERTICALEMENT

1. Cris d'éléphants – 2. Félidé – Parlant – 3. Un certain acide – A l'audace – Navet – 4. Pas glabre – Partie du discours – Unité de luminance – 5. Aromate – Il arrive sur le ventre – 6. Maladie juvénile – Tourné – Lien grammatical – 7. Gobé – Banqueroute – 8. Meuble de repos – Organisme de sondages – Faux brillant – 9. Champs de courses romains – On y mange sur le pouce.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1384

Horizontalement

AVENANTS
PARER – VA
ARETES – S
RI – TSARS
TALE – LIE
ENA – SEXE
– TIBERE –
VENIR – SE
A – ELAN – P
NI – ECOLE
TORS – RUE
ANE – IDES

Verticalement

APARTE – VANTA
VARIANTE – ION
ERE – LAINE – RE
NETTE – BILES –
ARES – SERAC – I
N – SALER – NORD
TV – RIXES – LUE
SASSEE – EPEES

SOLUTION N° 1384

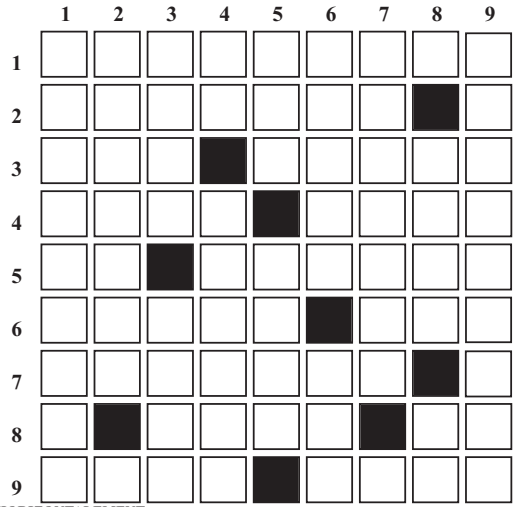
HORIZONTALEMENT

IRRADIEES
RHUME – TNT
REDINGOTE
ETE – VICE –
MESSES – TA
EU – ARABES
DRAP – NESS
I – SENTI – E
ANTRE – GAZ
BAI – VIES –
LISSER – PO
EN – ISATIS
SELS – SUCA

VERTICALEMENT

IRREMEDIABLES
RHETEUR–NAINE
RUDES– ASTIS – L
AMI – SAPER – SIS
DENVER – NEVES –
I – GISANT – IRAS
ETOC – BEIGE – TU
ENTETES – ASPIC
STE – ASSEZ – OSA

Mots croisés 9/9 n° 1385



HORIZONTALEMENT

1. Première partie du tube digestif – 2. Cabane pour lapins – 3. Pour montrer – Variété de putois – 4. Opinion – Signe de l'âge – 5. Possessif – Capitale de l'Arménie – 6. Dieu des guerriers – Bouleversé – 7. Voisines du phoque – 8. Carapace d'oursin – 9. Transpirer – Potes.

VERTICALEMENT

1. Circonstances – 2. Hissant – 3. Veuve au bûcher – Fixé dans le temps – 4. Opus – Etreindre – 5. Tarin – Rayons – 6. Espace de temps – Lettre grecque – 7. Surgis – 8. Fromage de Hollande – Note de musique – 9. Ereintées.

SOLUTION N° 1384

HORIZONTALEMENT

PROSPERER
RIPA – MUSE
ENTREMETS
ACERBE – OC
LE – ARNICA
A – SUIES – P
BRU – ERODE
LACAT – LUE
ET – REVERS

VERTICALEMENT

PREALABLE
RINCE – RAT
OPTE – SUC –
SARRAU – AR
P – EBRIETE
EMMENER – V
RUE – ISOLE
ESTOC – DUR
RESCAPEES



soduku 115

Pour jouer au Soduku

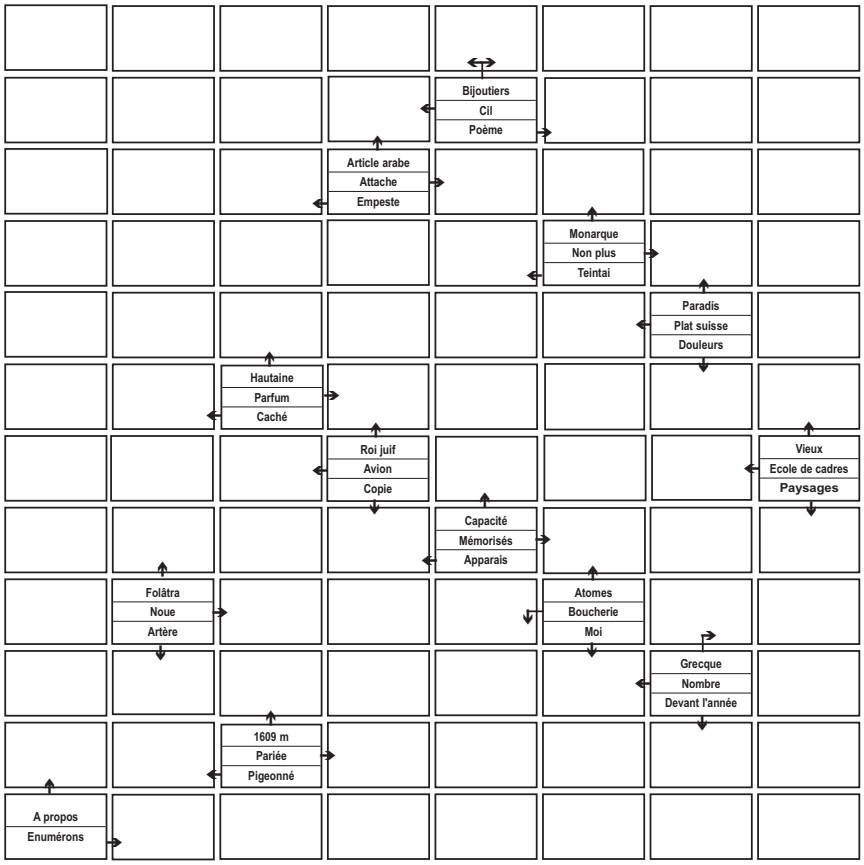
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5			7		9		
2			1		9		5	
					6		8	3
8							2	
			2		4			
	3							6
3	1		4					
	7		3		2			9
		4		1			3	

Solutions

7	2	8	9	3	5	1	6	4
1	5	3	4	6	7	9	8	2
9	4	6	1	2	8	7	3	5
4	6	7	3	5	1	8	2	9
8	1	5	2	9	4	6	7	3
3	9	2	8	7	6	5	4	1
2	3	1	7	8	9	4	5	6
5	8	9	6	4	2	3	1	7
6	7	4	5	1	3	2	9	8

Mots fléchés n° 1456



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1455

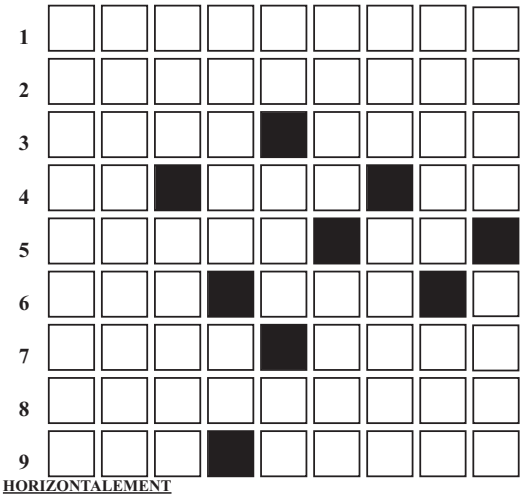
Horizontalement

EMPORTER - RE - IDE - RIEN - ETE
NOUS - AMI - MENA - ARC - ESSAYEES
DURES - US - OSTIE - NE
OTERAS - E - U - ARMEES
SU - ALITE - DAM - SN - S

Verticalement

ENDOS - MOUDRE - R - SALI - EMS - Y
MOUTURES - AIS - TA - SIDA - ENEE
PURE - ENTAMES - EMU - TERNE - TE
OSERA - AIR - NA - RISEE - CESSES

Mots croisés 9/9 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 1455

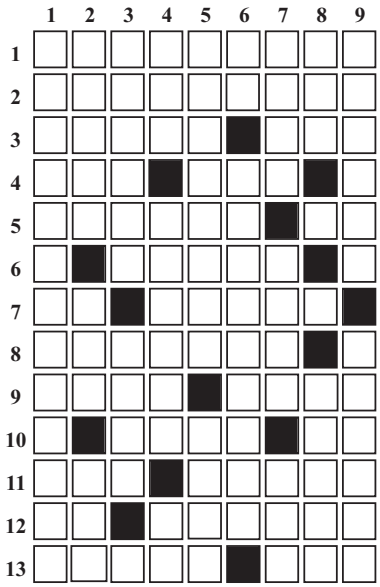
Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

Mots croisés 9/13 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

ORAL - MISE - UNIS - VENDS - ME
DROGUISTE - BELEMENTS - IDEALISTE - MES
RECONDUIT - ISE - ESSES - SURIES - ENGINS
OS - SIERRA - **Verticalement** - TIR - VETETISTE
I - ESSAI - G - DROITIERS - ETAGERES - NESS
TIGE - LEVE - OBI
ILE - VISER - RES -
ELEVES - TE - ILLETTRES
RE - ENTEES - OC - EGEE -
STRIDENT - - REALE GOSSE -
- TELS -GIN - VEILLE -

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	



SOLUTIONS

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



19.55 : Unforgettable



Série avec Poppy Montgomery, Dylan Walsh…

Une alerte à la bombe sème la panique dans un parc d'attractions très fréquenté. Dans l'affolement général, un garçon âgé de 7 ans disparaît. Il s'agit du fils de Kenneth Allen, le président d'une importante société dans le secteur de l'industrie chimique. Bientôt, le ravisseur demande une rançon d'un million de dollars. Hélas, la rencontre tourne mal. Au fil de leurs recherches, Al et Carrie remontent la piste d'un certain Jason Lutz.

19.55 : Secrets d'histoire



Culture Infos

A Florence, Laurent le Magnifique... Stéphane Bern se rend à Florence sur les traces de Laurent le Magnifique, digne représentant de la Renaissance italienne. Descendant de l'illustre dynastie des Médicis, il succède à son père, Pierre le Goutteux, en 1469. Amoureux des plaisirs de la vie, il n'hésite cependant pas à se comporter en despote, exerçant un pouvoir sans faille à coups de meurtres et d'abus de pouvoir. Esthète, c'est lui qui découvre le grand Michel-Ange et qui s'entoure d'artistes géniaux comme Léonard de Vinci ou Botticelli, dilapidant sa fortune ...

19.55 : La bonne dame de Nancy



TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)

La bonne dame de Nancy A l'automne 1981, Bernard Hettier, 55 ans, entame une liaison avec Simone Weber, 52 ans. C'est une femme à l'allure anodine, qui se révèle très vite jalouse. Bernard décide de rompre. Le 22 juin 1985, il disparaît après une violente dispute. Le 15 septembre, un tronc d'homme est retrouvé dans la Marne. Le juge d'instruction Gilbert Thiel est dépêché depuis Paris. Au cours de son enquête, il découvre qu'à 46 ans, Simone Weber a épousé Marcel Fixard, un retraité de 79 ans, décédé 22 jours plus tard.

19.55 : The Island : seuls au monde



France (2016) - 1 saison / 18 épisodes

L'île des femmes Au 20e jour de l'expérience, les femmes sont toujours affamées. Au pied du mur, Julieta, la médecin du groupe, souhaite demander du poisson à des pêcheurs de passage sur l'île. Mais les autres dames sont divisées. Hélène, la maman de 35 ans, n'est pas d'accord. Sandy et Prana se mettent en chasse du crabe violoniste.

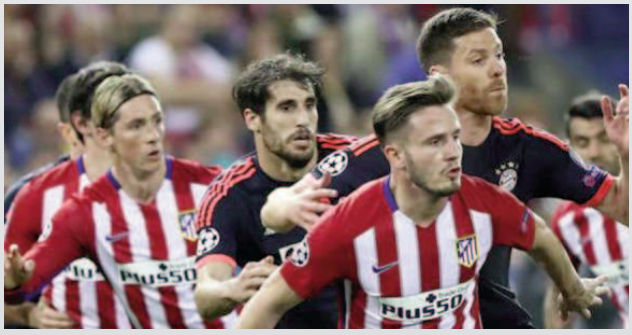
21.00 : Mortel été



TÉLÉFILM POLICIER - France (2013)

Mortel été Julie rêve de changer d'existence. Elle veut quitter Simon, son mari pompiste, et le petit village de Camargue où elle végète pour s'enfuir avec Louis, son amant. Ensemble, ils ont prévu de partir à Valparaíso, au Chili. Mais le jour du rendez-vous, Julie patiente en vain. Louis ne se présente pas. Désespérée, Julie doit reprendre la vie qu'elle pensait abandonner. Pour se changer les idées, elle se rend au Paradis vert, péniche et tripot clandestin tenu ..

19.45 : Bayern Munich (All) / Atlético Madrid (Esp)



FOOTBALL - 4 saisons / 59 épisodes

Battus à l'aller malgré une seconde période à leur avantage (1-0), Franck Ribéry, Thomas Müller, Arturo Vidal et leurs coéquipiers du Bayern devraient se ruer à l'attaque pour tenter de renverser la tendance. Les Madrilènes compteront sur leur défense de fer pour préserver leur avance, mais aussi sur des contres d'Antoine Griezmann ou de Fernando Torres pour foudroyer les hommes de Pep Guardiola.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5465 - MARDI 25 RAJAB 1437
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Le Jeune Indépendant du 03/05/2016 / ANEP N° 415 185